

МІНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ УКРАЇНИ
ПРИКАРПАТСЬКИЙ НАЦІОНАЛЬНИЙ УНІВЕРСИТЕТ
ІМЕНІ ВАСИЛЯ СТЕФАНІКА

Факультет іноземних мов
Кафедра французької філології

Т.В. Смушак, М.І. Ковбанюк

**МЕТОДИЧНІ РЕКОМЕНДАЦІЇ
ДО ЛЕКЦІЙ, ПРАКТИЧНИХ ЗАНЯТЬ І
САМОСТІЙНОЇ РОБОТИ З НАВЧАЛЬНИХ ДИСЦИПЛІН
«ІСТОРІЯ МОВИ» ТА «ТЕОРЕТИЧНА ГРАМАТИКА»**

для здобувачів першого (бакалаврського) рівня вищої освіти спеціальності
035Філологія спеціалізації 035.055 романські мови та літератури
(переклад включно), перша – французька»

Івано-Франківськ
2025

УДК 811.133.1(091)'36(072)

Смушак Т.В., Ковбанюк М.І. Методичні рекомендації до лекцій, практичних занять і самостійної роботи з навчальних дисциплін «Історія мови» та «Теоретична граматика»: навчально-методичний посібник. Івано-Франківськ, 2025. 71 с.

Рецензенти:

Бігун Ольга Альбертівна – доктор філологічних наук, професор, завідувач кафедри французької філології Прикарпатського національного університету імені Василя Стефаника

Штогрин Мар'яна Володимирівна – кандидат філологічних наук, доцент, завідувач кафедри філології і перекладу Івано-Франківського національного технічного університету нафти і газу.

*Рекомендовано до друку вченою радою
факультету іноземних мов
Прикарпатського національного університету імені Василя Стефаника
(протокол № 3 від 17 грудня 2024 року)*

Видання містить методичні рекомендації щодо організації вивчення дисциплін «Історія мови» та «Теоретична граматика»: плани та короткий зміст лекційних занять, контрольні запитання до лекційного матеріалу, плани практичних занять, завдання для самоперевірки під час підготовки до практичних занять, завдання для самостійної роботи, методичні вказівки з виконання індивідуальних завдань, вимоги до підсумкового контролю, список рекомендованої літератури.

Для здобувачів вищої освіти 3-4 курсів факультету іноземних мов першого (бакалаврського) рівня вищої освіти спеціальності 035 Філологія, спеціалізації 035.055 романські мови та літератури (переклад включно), перша – французька.

ЗМІСТ

ВСТУП.....	5
------------	---

L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

ЛЕКЦІЙНІ ЗАНЯТТЯ.....	6
-----------------------	---

Cours théorique №1	6
--------------------------	---

Cours théorique №2	9
--------------------------	---

Cours théorique №3	11
--------------------------	----

Cours théorique №4	13
--------------------------	----

Cours théorique №5	15
--------------------------	----

Cours théorique №6	17
--------------------------	----

Cours théorique №7	19
--------------------------	----

Cours théorique №8	21
--------------------------	----

Cours théorique №9	23
--------------------------	----

Cours théorique №10	25
---------------------------	----

СПИСОК ЛІТЕРАТУРИ.....	27
------------------------	----

ПРАКТИЧНІ ЗАНЯТТЯ	28
-------------------------	----

Cours pratique №1	28
-------------------------	----

Cours pratique №2	30
-------------------------	----

Cours pratique №3	33
-------------------------	----

Cours pratique №4	34
-------------------------	----

Cours pratique №5	37
-------------------------	----

ІНДИВІДУАЛЬНА РОБОТА	39
----------------------------	----

ПІДСУМКОВИЙ КОНТРОЛЬ (ЕКЗАМЕН)	40
--------------------------------------	----

РЕКОМЕНДОВАНА ЛІТЕРАТУРА	42
--------------------------------	----

LA GRAMMAIRE THÉORIQUE

Cours théorique №1	43
--------------------------	----

SÉMINAIRE 1	47
-------------------	----

Cours théorique №2	47
--------------------------	----

Cours théorique №3	50
--------------------------	----

SÉMINAIRE 2	53
-------------------	----

Cours théorique №4	53
--------------------------	----

Cours théorique №5	55
--------------------------	----

SÉMINAIRE 3	59
-------------------	----

Cours théorique №6	59
--------------------------	----

SÉMINAIRE 4	62
Cours théorique №7	62
SÉMINAIRE 5	64
Cours théorique №8	64
Cours théorique №9-10	68
PROJET À PRÉSENTER	68
THEMES POUR APPROFONDIR LE COURS	69
L'INVENTAIRE DES QUESTIONS POUR L'EXAMEN DE GRAMMAIRE THEORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE.....	70
SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	70

ВСТУП

Навчальні дисципліни «Історія мови» та «Теоретична граматики» є складовими підготовки здобувачів першого (бакалаврського) рівня вищої освіти за спеціальністю 035 Філологія, спеціалізацією 035.055 романські мови та літератури (переклад включно), перша – французька.

Навчально-методичний посібник містить методичні рекомендації до лекцій, практичних занять і самостійної роботи з навчальних дисциплін «Історія мови» та «Теоретична граматики», спрямований на оптимізацію навчального процесу, підвищення ефективності засвоєння матеріалу та розвиток аналітичного мислення.

Вивчення дисциплін «Історія мови» та «Теоретична граматики» формує глибоке розуміння мовної системи французької мови, її розвитку та функціонування. Метою вивчення дисципліни «Історія мови» є забезпечити здобувачів вищої освіти системою знань про історичні перетворення французької мови як безперервного процесу змін мовної системи під впливом внутрішньомовних та екстралінгвістичних факторів. Опанування дисципліни «Теоретична граматики» дає можливість осягнути принципи організації мовних структур, механізми граматичних змін та взаємозв'язки між граматичними категоріями.

Загалом обидві навчальні дисципліни взаємодоповнюють одна одну, оскільки вивчення навчальної дисципліни «Історія мови» дозволяє простежити етапи змін і трансформацій французької мови у різні періоди, а засвоєння дисципліни «Теоретична граматики» дає глибоке розуміння внутрішньої структури мови та принципів її організації. Разом вони формують у здобувачів вищої освіти комплексний підхід до вивчення французької мови, сприяють розвитку їхніх аналітичних і дослідницьких навичок та забезпечують основу для подальшого вивчення і використання французької мови в професійній діяльності.

L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

ЛЕКЦІЙНІ ЗАНЯТТЯ

Cours théorique №1

INTRODUCTION À L'ÉTUDE THÉORIQUE DE L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

План:

1. OBJET ET TÂCHES DE L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE.
2. HISTOIRE INTERNE ET SES PARTIES. SCIENCES LINGUISTIQUES HISTORIQUES.
3. MÉTHODES D'ÉTUDE L'HISTOIRE DU FRANÇAIS.
4. CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Kороткий зміст

1. OBJET ET TÂCHES DE L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE. La tâche du linguiste traitant de l'histoire du français est de montrer les modifications graduelles dans tous les aspects de l'idiome sans perdre de vue le système et ses changements paradigmatiques pour mettre en évidence les voies de la constitution du français moderne.

L'histoire de la langue c'est une science linguistique, dont l'objet est l'étude d'une langue dans son développement historique.

L'étude de l'histoire de la langue est nécessaire non seulement pour connaître l'étape passée du développement de cette langue, mais aussi pour comprendre et expliquer son état contemporain.

Donc, **les tâches** qu'on prévoit de résoudre en étudiant l'histoire de la langue française sont les suivantes:

- envisager les particularités du latin populaire et les causes de sa transformation en langues romanes;
- déterminer les facteurs extralinguistiques qui ont favorisé l'apparition et la formation du français sur des étapes différentes de son évolution;
- établir les facteurs structuro-systématiques (les facteurs intralinguistiques) qui ont déterminé les tendances essentielles de l'évolution du système phonétique, grammatical et lexical du français;

•essayer de diagnostiquer l'évolution ultérieure du français en se basant sur les tendances historiques connues et les tendances de l'évolution modernes de la langue.

2. HISTOIRE INTERNE ET SES PARTIES. SCIENCES LINGUISTIQUES HISTORIQUES. L'étude historique d'une langue comprend une phonétique historique, une morphologie et une syntaxe historiques et une lexicologie historique.

La phonétique historique étudie l'évolution des sons et du système phonétique; on y trouve l'explication du caractère oxytonique de l'accentuation française, de la tendance à la syllabe ouverte (libre), les particularités des systèmes vocalique et consonantique du français: boeuf – boeufs, des particularités de l'orthographe française: fête – festival.

La grammaire historique se pose comme l'objectif de démontrer l'évolution du latin – langue synthétique par excellence – et sa transformation en français, langue analytique par excellence. La grammaire historique est divisée en deux parties – la morphologie et la syntaxe historiques. Chacune de ces parties a son propre objet d'étude.

La lexicologie historique s'occupe de la vie des mots, étudie les causes et les sources de l'apparition ou de la disparition des mots, l'évolution du sens des unités lexicales, les sources d'enrichissement ou d'appauvrissement du vocabulaire; explique la formation des doublets étymologiques et leurs formes: droit - direct, chose – cause; l'épanouissement des dialectes en ancien français et leur rôle dans la formation de la langue nationale.

La typologie dont l'objet d'étude est le type de la langue peut s'enrichir de données linguistiques historiques pour expliquer la structure typologique du français moderne et sa place parmi les autres langues romanes.

La dialectologie n'est pas engagée immédiatement à l'étude des faits historiques, mais c'est dans cette science que l'histoire du français puise ses données. Les phénomènes linguistiques que la dialectologie enregistre sont des traces (des empreintes) des états linguistiques précédents qui ont survécu dans les dialectes. Cette science s'occupe de l'étude des dialectes sur le terrain, d'une enquête dialectale sur place, de l'étude du parler d'un village, d'une famille, de la langue d'une personne.

3. MÉTHODES D'ÉTUDIER L'HISTOIRE DU FRANÇAIS. *L'étude synchronique d'une langue se propose de montrer les lois du fonctionnement de la langue à une époque donnée* (cf.: le français moderne que l'on apprend à l'école – ce n'est que l'étude synchronique de l'état actuel de la langue française; l'étude du moyen français se fait aussi dans son aspect synchronique). Dans le cas de l'étude synchronique le linguiste ne cherche pas à comparer les formes existant à des époques différentes, il ne se pose pas la question «pourquoi», mais se contente d'enregistrer les faits linguistiques

tels qu'ils sont sans expliquer leurs particularités et leurs raisons d'être dans la langue. La synchronie étudie un état de la langue sans relier son état précédent.

A la différence de la méthode synchronique, ***l'étude diachronique d'une langue, tout en comparant les étapes successives de son évolution, se propose de tirer au clair les causes des changements.*** La confrontation ainsi faite permet de découvrir les lois qui régissent l'évolution et répondre aux questions: pourquoi une telle mutation a eu lieu et comment elle s'est produite, c'est-à-dire mettre en évidence les causes de ces changements.

4. CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *L'ancien français* s'étend entre le IX^e et le XVI^e ss. (M. V. Serguievski) ou entre *le IX^e et le XIII^e ss.* (N. A. Katagochtchina, M. S. Gourytschéva, K. A. Allendorf); par *le moyen français* on désigne la période entre *le XIV^e et le XV^e ss.* (F. Brunot, N. A. Katagochtchina, M. S. Gourytschéva, K. A. Allendorf) ou la période entre le XIV^e et le XVI^e ss. (A. Dauzat, P. Guiraud, M. Cohen); *le français au XVI^e s., le français moderne* comprend le français classique (*les XVII^e – XVIII^e ss.*), *le français contemporain: les XIX^e – XXI^e ss.*

Запитання:

1. Quel est l'objet d'étude de l'histoire de la langue française?
2. Qu'est-ce qu'un système? La langue est-ce un système? Prouvez-le.
3. Quelle est la différence entre la langue et la parole?
4. Comment peut-on expliquer le caractère social de la langue?
5. Qu'étudie l'histoire externe? Qu'étudie l'histoire interne?
6. Donnez les équivalents linguistiques des notions générales statique et dynamique!
7. Analysez les avantages et les inconvénients de la méthode synchronique et de la méthode diachronique.
8. En combien de périodes toute l'évolution du français est-elle divisée?

План:

1. ROMANIA. ROMANISATION DE LA GAULE.
2. STRUCTURE PHONÉTIQUE.
3. STRUCTURE GRAMMATICALE.
4. VOCABULAIRE.

Короткий зміст

1. ROMANIA. ROMANISATION DE LA GAULE. Les mots latins admis en français: **A priori, bene sit, bis, decorum, forum, gratis, hic, in vitro, ita est, poco à poco etc.**

Il existe plusieurs dénominations du latin parlé: **latin populaire, latin vulgaire, latin rustique, latin quotidien, bas latin, le latin tardif.**

Le latin parlé est l'une des variétés stylistiques d'une seule et même langue appelée le latin; la norme littéraire écrite est présentée par **le latin classique.**

2. STRUCTURE PHONÉTIQUE. Les mots à accent final portent le nom d'**oxytons**, en latin ce sont des monosyllabes – res.

Les **paraxytons** ont l'accent sur l'avant-dernière syllabe – formosus.

Sont appelés **proparaxytons** les mots portant l'accent sur la troisième syllabe à compter de la finale – tabula.

Le latin parlé ne connaît pas de **diphthongues** qui sont au nombre de trois en latin classique : ae, oe, au.

Les diphthongues ae et oe passent respectivement aux monophthongues ɛ et ɛ au I-er s. poena – pɛna.

La troisième diphthongue au se maintient jusqu'au V s., ce qui explique le fait que certaines langues

romanes le gardent intacte : aurum – or (fr.).

Le consonantisme du latin est plus stable. Néanmoins, lui aussi connaît quelques modifications qui créent de nouvelles oppositions ou bien font disparaître les phonèmes n'ayant aucune corrélation dans le système. Il importe, pour le dernier cas, de mentionner la disparition de la consonne **h expirée**, dénommée généralement *h aspirée*.

Le système consonantique s'enrichit de nouveaux phonèmes, ce sont des consonnes constrictives sonores [v, z] qui créent l'opposition sourde – sonore dans les constrictives : [f]/[v], [s]/[z]. Le rendement des sonantes constrictives dénommées

semi-voyelles ou semi-consonnes [j], [w] augmente considérablement à la suite de la consonnification des voyelles fermées en hiatus.

3. STRUCTURE GRAMMATICALE. Le latin parlé est une langue à flexion, dite *synthétique ou flexionnelle* dont les valeurs grammaticales, tels le genre, le nombre, le cas dans le substantif, le temps, le mode, la personne, etc. dans le verbe, sont exprimées par les désinences, c'est à dire par la forme même du nom et du verbe. Par contre, ces mêmes valeurs sont rendues, dans les langues analytiques, à l'aide des mots accessoires (pronoms, verbes auxiliaires, prépositions, articles).

Le nom. En latin parlé le substantif garde les trois catégories grammaticales qui le caractérisaient en latin classique : le genre, le nombre, le cas. Néanmoins, chacune de ces catégories subit des modifications capitales suivant les tendances essentielles de l'évolution du système morphologique du latin vers l'analytisme.

La déclinaison. La décadence du neutre et la répartition des valeurs grammaticales entre les désinences -us et -a ont quelque peu perturbé le système de déclinaison du latin classique qui en comptait cinq types. En latin parlé il n'y en a plus que trois : la première embrasse les substantifs du genre féminin en -a (stella) ; la deuxième renferme les noms du genre masculin en -us (lupus), ; et la troisième déclinaison contient les substantifs des deux genres à terminaisons irrégulières.

L'adjectif. Des transformations parallèles à celles du substantif frappent les mêmes catégories grammaticales dans l'adjectif. C'est notamment, la décadence du genre neutre et l'usage de plus en plus étendu des terminaisons -us pour le masculin et -a pour le féminin: carus (m) – cara (f) .

Le pronom. Pronoms personnels. En LP ils gardent trois cas: le Nominativus, l'Accusativus et le Dativus. **Pronoms possessifs.** Ce groupe de pronoms a subi les mêmes changements que les adjectifs – la disparition du genre neutre et la réduction des formes casuelles. Les transformations d'ordre morphologique s'accompagnaient de celles d'ordre phonétique. **Pronoms démonstratifs.** LP perd des séries des démonstratifs dont il n'en reste que trois: **ille, iste, hoc.**

Le verbe. Le système verbal du LP a connu beaucoup de pertes, surtout du côté des formes synthétiques, mais aussi quelques acquisitions très importantes conformes à l'analytisme naissant.

4. VOCABULAIRE. Le fonds du vocabulaire du latin parlé est celui du latin classique, les deux idiomes représentant deux variétés ou deux styles d'une même langue, le latin. En sa qualité de style, le langage commun (usuel, ordinaire) fait un choix bien limité parmi les mots et expressions synonymiques qui présentent en latin classique un inventaire extrêmement riche et varié. Limité, parce que la langue de tous les jours, parlée dans toutes les couches de la société de l'époque, et surtout dans les milieux *des petits fonctionnaires, marchands et soldats*, se contente d'un nombre restreint de vocables absolument indispensables, et usités dans toutes les régions du grand Empire.

N.B. Les mots latins admis en français ! *A priori* – dès le commencement, *bene sit* - tant mieux, *bis* – deux fois, encore, *decorum* - l'apparence, ce qui orne, décore, *forum* - place publique, *gratis* – on entre sans rien payer, gratuitement, *hic* - ici, obstacle majeur, *in vitro* – sur le verre, *ita est* – c'est ainsi, *poco à poco* – petit à petit etc.

Запитання:

1. Quelles sont les conditions historiques de la romanisation de la Gaule?
2. Parlez du système vocalique du latin parlé!
3. Parlez du consonantisme du latin parlé!
4. Quelles sont les particularités de la structure grammaticale du latin parlé?
5. Quelles sont les voies d'enrichissement du lexique du latin parlé?

Cours théorique №3

LE GALLO-ROMAN (V-VIII ss.)

План:

1. FORMATION DE L'ÉTAT FRANCIQUE.
2. STRUCTURE PHONÉTIQUE.
3. STRUCTURE GRAMMATICALE.
4. VOCABULAIRE.

Короткий зміст

1. FORMATION DE L'ÉTAT FRANCIQUE. Quand *les Francs* s'installent dans la plus grande partie de la Gaule, leur chef Clovis y fonde une monarchie franque sous la *dynastie des Mérovingiens*.

C'est le *gallo-roman*, étape suivante dans l'évolution du latin qui est le langage parlé sur le territoire de l'ancienne Gaule à partir du VI s. Le latin parlé évolue rapidement et subit quantité de modifications qui aboutiront en fin de compte vers le IX s. à la constitution d'un système tout nouveau et particulier portant le nom de *français*, dans le Nord, et de *provençal*, dans le Midi.

2. STRUCTURE PHONÉTIQUE. 1) L'emprunt de la constrictive expirée h (*hanka* > la *hanche*).

2) Les voyelles accentuées qui sont longues en LP commencent à se diphtonguer en gallo-roman (*mel* – *miel*).

3) La nasalisation porte un caractère régressif – c'est la voyelle précédant la consonne nasale qui se nasalise (*plénu-plein*, *fine-fin*).

4) La combinaison consonne sourde +[j] évolue en une affriquée sourde (*rabia-rage*).

3. STRUCTURE GRAMMATICALE. 1) Le nom. Le gallo-roman reçoit une nouvelle désinence du féminin vu l'évolution -a > -e que le

français va surnommer le -e féminin (*tabula*>*table*, *rosa*>*rose*).

Les noms du féminin tendent à garder une seule catégorie grammaticale, celle du nombre (*rose* –*roses*).

2) Les pronoms personnels conservent la déclinaison à trois cas – *nominatif*, *datif*, *accusatif*.

Avec *mi* <*mihi* il se forme *ti* (à la place de *tibi*).

3) Le verbe perd en latin populaire toutes les formes synthétiques de *la voix*, *les participes*, *le gérondif*, *le supin* et *les infinitifs*, sauf *le participe présent actif*, *le participe passé passif*, *l'infinitif présent*.

4. VOCABULAIRE. Le lexique de la période gallo-romane se caractérise par l'enrichissement lexical progressif à fur et à mesure que se forme un nouvel idiome, le français. Les mots nouveaux présentent souvent des emprunts dus aux contacts soit avec la langue des autochtones, pour la Gaule c'est le celtique (substrat), soit avec la langue de nouveaux conquérants, tel le francique (superstrat). La quantité des mots celtiques est très faible.

Quand il s'agit des notions générales, le celtique fait place au latin. C'est ainsi que : - grain-, -farine-, -lait-, -pré- viennent du latin, tandis que le français doit au celtique les vocables -raie-, -sillon- etc.

Nombreux sont les noms et les prénoms germaniques légués aux Gaulois : Hariman, Francia, Hlodvig etc.

Запитання:

1. Quelles sont les conditions historiques de la formation de l'Etat francique?
2. Parlez de la structure phonétique du gallo-roman!
3. Parlez de la structure grammaticale du gallo-roman!
4. Qu'est-ce qui caractérise, en premier lieu, l'évolution du lexique à l'époque du gallo-roman?

L'ANCIEN FRANÇAIS (IX-XIII SS.)

Plan:

1. CONDITIONS HISTORIQUES DU FONCTIONNEMENT DES DIALECTES. LES DÉBUTS DU FRANÇAIS.
2. STRUCTURE PHONÉTIQUE.
3. ORTOGRAPHE.
4. VOCABULAIRE.

Kороткий зміст

1. CONDITIONS HISTORIQUES DU FONCTIONNEMENT DES DIALECTES. LES DÉBUTS DU FRANÇAIS. Les divers dialectes de France s'ordonnent en deux groupes distincts, l'un parlé au nord et portant le nom de langue d'oïl, l'autre – dans le Midi, dénommé langue d'oc (le limousin, l'auvergnat, le gascon, le béarnais, le languedocien, le provençal). Les plus importants groupes de dialectes de la langue d'oïl sont, d'une part, ceux de l'ouest et du centre (le normand, les dialectes de nord-ouest et le francien), et, d'autre part, les dialectes de nord-est (le bourguignon, le lorrain, le wallon).

Il existe plusieurs hypothèses sur le dialecte qui a servi de base au français naissant:

- 1) Au début c'est le normand, plus tard c'est le francien (H. Suchier).
- 2) Plusieurs dialectes sont à la fois à la base du français (K. Vossler).
- 3) La théorie adoptée par la plus grande partie des linguistes désigne le francien comme base du français.

2. STRUCTURE PHONÉTIQUE. L'accent frappe chaque mot comme en latin, à part quelques monosyllabes – pronoms, particules – se trouvant en postposition au mot accentué et formant avec celui-ci un même groupe accentuel.

Ces monosyllabes non accentués portent le nom d'*enclitiques*. Il leur arrive de se souder avec le mot accentué et de perdre la voyelle : *si me* > *sim*, *ne el* > *nel*, *ne les* > *nes*, etc.

Vocalisme:

L'ancien français possède une nouvelle voyelle antérieure labialisée [y] qui provient de la voyelle postérieure du latin [u].

Au cours du XIII s. le vocalisme s'enrichit d'un phonème fermé labialisé postérieur [u] issu du [o] tonique – [cort] > [curt].

Consonantisme:

Le consonantisme s'enrichit de nouveaux phonèmes composés d'un élément occlusif [t], [d] et d'un élément constrictif [s], [z], [ʃ], [ʒ]. Ce sont les affriquées [ts], [tz], et [tʃ], [tʒ].

La nasalisation s'accentue et touche toutes les voyelles (excepte [u]) se trouvant devant une consonne nasale. C'est ainsi que l'AF, par opposition au FM (moderne), possède des voyelles fermées nasalisées, telles que [în] [ýn].

Les consonnes labialisées [kw, gw] perdent leur articulation labiale, passent à k, g qui s'emploient depuis la fin du XIII s. devant les voyelles antérieures e, a – quar >car.

3. ORTOGRAPHE. L'orthographe en AF est essentiellement phonétique, chaque son y est rendu par un signe unique, et chaque signe correspond à un seul son. P. ex. tere.

Les déviations aux règles de l'orthographe phonétique sont dues à ce que le français ayant sa structure phonétique particulière utilise l'alphabet de la langue dont il est issu, mais qui possède un phonétisme différent.

Il arrive donc à un même signe de présenter deux sons, soit g – [dʒ] et [g] ou c - [ts] et [k]. Alors la valeur phonétique du signe en question est déterminée par la voyelle qui suit la consonne – ca [ka], cu [ky], ga [ga], go [go], mais ge [ʒe], ci [si], etc. L'AF a créé des combinaisons de signes – ch [tʃ] ign, gn [ɲ], ou [u].

4. VOCABULAIRE. Le fonds primitif du vocabulaire de l'AF est celui du LP constitué de différentes couches lexicales – le fonds latin, le substrat celtique et le superstrat germanique.

Le strat latin constitue l'essentiel du lexique français. Les mots d'origine latine présentent la majorité écrasante du vocabulaire et sont d'un rendement sans égal puisqu'ils désignent les objets, les actes et les notions indispensables à la vie commune – père, mère, pied, dos, main, ville, mur, soleil, pluie, vent etc.

Le lexique celtique et germanique n'est pas nombreux, il est d'un rendement restreint et spécialisé.

C'est ainsi que les mots d'origine celtique se rapportent à l'activité des paysans, à la campagne, ce sont souvent des termes agricoles très spécifiques. Le superstrat germanique a fourni surtout le lexique militaire (mordir, mordre etc.).

Запитання:

1. Quelles sont les conditions historiques du fonctionnement des dialectes?
2. Parlez de la structuré phonétique de la langue française!
3. Parlez de l'orthographe de la période IX-XIII ss.!
5. Quel est l'ordre des mots dans les propositions de l'ancien français?
6. Parlez du vocabulaire de l'ancien français!

LES PREMIERS TEXTES EN FRANÇAIS LITTÉRAIRE.

План:

1. LA FORMATION DE LA LANGUE LITTÉRAIRE PRÉNATIONALE.
2. LES PLUS ANCIENS TEXTES EN FRANÇAIS LITTÉRAIRE.

Короткий зміст

1. LA FORMATION DE LA LANGUE LITTÉRAIRE PRÉNATIONALE. Pendant le X s. il y a plusieurs oeuvres sur les sujets religieux ('Passion du Christ', 'Vie de St. Alexis').

Ensuite les XI—XII ss. c'est la période des chansons de geste, c'est-à-dire des poèmes épiques; à partir du XII s. se fait voir la littérature courtoise.

Il existe plusieurs hypothèses sur l'origine du français littéraire.

a) H. Suchier, W. von Wartburg affirment que le français littéraire s'est formé à la base du dialecte

francien. Cette théorie est adoptée par la majorité des linguistes.

b) K. Vossler estime que plusieurs dialectes sont à la base du français littéraire.

A partir du XIII s. le rôle économique et politique de l'Ile de France s'accroît et alors la priorité appartient au francien.

2. LES PLUS ANCIENS TEXTES EN FRANÇAIS LITTÉRAIRE. On trouve les premières traces du vieux français dans un manuscrit de l'abbaye de Reichenau (VIII s.) qui contient un glossaire latino-roman. Ce glossaire atteste l'existence d'une nouvelle langue romane.

Le commencement de l'ancien français est noté par l'an 842 où les petits fils de Charlemagne Louis le Germanique et Charles le Chauve conclurent un pacte d'alliance contre leur frère Lothaire.

Le texte s'appelle 'Serments de Strasbourg'. La naissance de la langue française marquée ainsi par l'an 842, un autre document qui date de 843, note la naissance de la nationalité française. C'est le traité de Verdun qui coupe l'Empire de Charlemagne en trois morceaux dont la France orientale ou germanique à l'est (la future Allemagne), la France occidentale à l'ouest (la future France) et un long corridor entre elles, la Lotharingie (du nom de Lothaire).

En 884 c'est la 'Cantilène' ou la 'Séquence de Ste Eulalie' qui marque la première apparition du français comme langue poétique.

D'autres textes des X–XI ss. – 'Passion du Christ', 'La vie de St. Léger', 'La vie de St. Alexis', 'Les lois de Guillaume', 'Pèlerinage de Charlemagne' – indiquent le français comme langue littéraire, présentée sous des formes variées dialectales.

Le plus grand monument de la littérature fr. de cette époque est la 'Chanson de Roland' qui conte la bataille de Roncevaux de 788. C'est une 'chanson de geste', c.-à-d. un poème épique destiné à être chanté, qui est fait à la base des chants épiques de la Bretagne.

La 'Chanson' est composée pendant la seconde moitié du XI s. Elle existe en plusieurs variantes. La plus belle variante de ce poème se trouve à Oxford en Angleterre, écrite dans la seconde moitié du XII s.; il y a encore un manuscrit de Venise, écrit au XIV s. etc.

C'est une oeuvre anonyme, mais écrite d'une main de maître. Le thème central de la 'Chanson' est donc la guerre sainte, la glorification de Charlemagne et de ses conquêtes.

Le XIII s. voit naître une autre grande oeuvre Roman de la Rose, qui connaît un grand succès jusqu'au XIV s.

Il existe 300 manuscrits du roman. Le poème allégorique commencé dans les années 1227-1237 par Guillaume de Lorris et achevé par Jean de Meung entre 1226-1277.

Prenant la forme d'un songe allégorique, il conte la quête et la cueillette d'une rose – une jeune fille – par un jeune homme.

Tout à la fois délicieusement aimable et misogyne, codifié et subversif, ce long poème traite d'un sujet intemporel : l'amour, ses joies, ses écueils, ses enjeux sociaux et spirituels.

Serments de strasbourg

Texte en roman de 842 :

Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun saluament, d'ist di in auant, in quant Deus sauir et podir me dunat, si saluarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra saluar dift, in o quid il mi altresi fazet. Et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui, meon uol, cist meon fradre Karle in damno sit.

Français contemporain :

Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre, à partir de ce jour, autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je soutiendrai mon frère Charles de mon aide et en toute chose, comme on doit justement soutenir son frère, à condition qu'il m'en fasse autant, et je ne prendrai jamais aucun arrangement avec Lothaire, qui, à ma volonté, soit au détriment de mon frère Charles.

Запитання:

1. Parlez des conditions historiques de la formation de la langue littéraire prénationale!
2. De quand date le premier texte écrit en français?
3. Qu'est-ce qui représentent historiquement Les serments de Strasbourg?
4. Nommez les plus anciens textes en français littéraire!
5. Comment différaient les textes de cette époque?

Cours théorique №6

LE MOYEN FRANÇAIS (XIV-XV ss.)

План:

1. CONDITIONS HISTORIQUES DE L'EXTENSION DU FRANÇAIS COMMUN.
2. L'EXTENSION GÉOGRAPHIQUE ET SOCIALE DU DIALECTE DE L'ILE DE FRANCE.
3. LA LITTÉRATURE AUX XIV^e – XV^e ss.

Короткий зміст

1. CONDITIONS HISTORIQUES DE L'EXTENSION DU FRANÇAIS COMMUN.

L'attrance pour les lettres et la pensée antique. L'intérêt pour les lettres et la pensée antique se manifeste.

Les traductions des auteurs latins et grecs (les traités philosophiques, juridiques et scientifiques de ***Tite Live, Horace, Aristote, Cicéron***, et d'autres) sont commandées par le roi et les grands seigneurs.

Plusieurs éminents traducteurs (***Nicole Oresme, Pierre Bersuire, Jacques Bouchaut***, et d'autres.) contribuent à enrichir le vocabulaire français et à créer la terminologie des sciences et des techniques, aussi bien qu'à développer et à perfectionner le dialecte central.

L'imprimerie. L'industrie de l'imprimerie, née à Mayence en 1448 avec ***Gutenberg***, s'installe à Paris en 1470. L'imprimerie favorise la diffusion du français: il paraît plus rentable aux imprimeurs de publier en français qu'en latin vu le nombre plus important de lecteurs en cette langue.

2. L'EXTENSION GÉOGRAPHIQUE ET SOCIALE DU DIALECTE DE L'ILE DE FRANCE. *La tendance à la centralisation du pays contribue à l'extension du francien.* Les Français, s'ils sont instruits, n'écrivent donc plus en français dialectal, c'est-à-dire dans les langues d'oïl, mais en français ou en latin.

Dès l'époque de *Philippe le Bel*, on commence à employer le francien (français) pour les actes officiels, aux parlements et à la chancellerie royale. Ainsi, dès 1300, se constitue une langue administrative et judiciaire qui fait déjà concurrence au latin.

Le français est largement employé dans les édits, les ordonnances, etc., afin que la documentation officielle soit intelligible partout et à tous dans le royaume de France. Le français est favorisé aussi dans les affaires. Quant aux savants, clercs et autres lettrés, ils continuent à latiniser leur français.

3. LA LITTÉRATURE AUX XIV^e – XV^e ss. La prose. Les chroniqueurs du moyen âge *Froissart, Commines, de la Sale* ont peu à peu plié la langue française à la prose, qu'ils estiment plus capable d'exprimer la vérité historique que les vers.

Le conte: tradition et modernité. Il s'agit de courts récits, au début en vers, puis en prose, empruntés à la vie quotidienne et inscrits dans un cadre narratif étroit.

La poésie. Le genre poétique change visiblement de contenu et de forme. L'immense variété des formes connues aux XII^e – XIII^e ss. fait place à de nouvelles formes: **rondeaux, ballades, lais, virelais, dits.**

La poésie commence à porter un caractère musical.

Guillaume de Machaut (1300 – 1377), *Eustache Deschamps* (1346 – 1406), *Christine de Pisan* (1364 – 1429), *Charles d'Orléans* (1394 – 1465) sont les figures dominantes de la poésie.

Запитання:

1. Quelles sont les limites temporelles du moyen français?
2. Comment a changé la structure de la société féodale la veille de la guerre de Cent Ans?
3. Pourquoi la guerre de Cent Ans a-t-elle été déclanchée?
4. Quelles sont les résultats économiques, politiques, linguistiques de cette guerre?
5. La place occupée par le français en Angleterre, s'est-elle réduite après la guerre de Cent Ans? Pourquoi?
6. Comment l'aisance économique d'après-guerre se manifeste-t-elle?
7. Quel rôle jouent les traductions du latin dans le développement du français?
8. Qui sont «les latiniseurs»? quelle est leur attitude à l'égard du français de l'époque? Pourquoi une telle attitude?
9. Pourquoi et comment l'apparition de l'imprimerie a-t-elle favorisé le développement et la diffusion du français?
10. A la base de quel dialecte la France s'unit-elle linguistiquement? Pourquoi ce dialecte?

11. Par quoi s'explique l'extension (politique, administrative, économique, sociale, intellectuelle, géographique) de l'usage du dialecte central et son expansion en France?
12. Les fonctions sociales du français, comment ont-elle évolué aux XIVe – XVe ss.?
13. Le bilinguisme latin / français, où (dans quelles sphères) s'est-il conservé? Pourquoi?
14. Pourquoi les genres épiques, héroïques déclinent aux XIVe – XVe ss.?
15. Quels sont les nouveaux genres littéraires qui ont apparu?

Cours théorique №7

LE FRANÇAIS AU XVIe SIÈCLE.

План:

1. CONDITIONS HISTORIQUES DE LA FORMATION DU FRANÇAIS, LANGUE NATIONALE.
2. L'EXPANSION DU FRANÇAIS EN FRANCE.
3. LA QUESTION DE L'ORTHOGRAPHE.

Короткий зміст

1. CONDITIONS HISTORIQUES DE LA FORMATION DU FRANÇAIS, LANGUE NATIONALE. Le XVIe siècle fut celui de la **Renaissance**. Au plan des idées, en dépit des guerres d'Italie et des guerres de religion qui ravagèrent la France tout au long du siècle, le pays vécut une période d'exaltation sans précédent: *le développement de l'imprimerie* (inventée au siècle précédent), *la fascination pour l'Italie*, *et l'intérêt pour les textes de l'Antiquité*, *les nouvelles inventions*, *la découverte de l'Amérique*, etc., ouvrirent une ère de prospérité pour l'aristocratie et la bourgeoisie.

Les italianismes. L'influence culturelle de l'Italie se refléta nécessairement dans la langue française au moyen des emprunts. Des milliers de mots italiens pénétrèrent le français, notamment des termes *relatifs à la guerre* (*canon, alarme, escalade, cartouche*, etc.), *à la finance* (*banqueroute, crédit, trafic*, etc.), *aux mœurs* (*courtisan, disgrâce, caresse, escapade*, etc.), *à la peinture* (*coloris, profil, miniature*, etc.) et *à l'architecture* (*belvédère, appartement, balcon, chapiteau*, etc.).

De nombreux écrivains de la Renaissance se sont élevés alors en vain contre cette intrusion des italianismes dans la langue française et cette manie de s'italianiser à tout prix.

Parmi les plus grands pourfendeurs des italianismes, il faut mentionner sans nul doute **Henri Estienne** (1528-1598), un imprimeur huguenot et un érudit polyglotte (français,

italien, espagnol, latin, grec, hébreu), qui a consacré sur ce sujet au moins trois ouvrages:

- Traicté de la Conformité du langage françois avec le grec (1565);
- Deux dialogues du nouveau français italianisé, et autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps. De plusieurs nouveutez qui ont accompagné ceste nouveauté de langage. De quelques courtisianismes modernes et de quelques singularitez courtisanesques (1578);
- De la précellence de la langue française (1579).

L'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539. Une autre cause pourrait expliquer également l'expansion du français à cette époque: c'est que le pouvoir royal s'intéresse au français. Dès le XIV^e siècle, on voit s'installer dans l'évolution de la monarchie des caractéristiques particulières. Parallèlement au latin universel de l'Église catholique, la monarchie française choisit aussi sa langue véhiculaire comme moyen d'uniformisation juridique dans la pouvoir administratif.

C'est dans son château de Villers-Cotterêts que **François Ier**, qui parlait le français, le latin, l'italien et l'espagnol, signa l'ordonnance imposant le français comme langue administrative au lieu du latin.

2. L'EXPANSION DU FRANÇAIS EN FRANCE. Devant l'hostilité de l'Église à publier des ouvrages en d'autres langues que le latin, François Ier crée en 1543 l'Imprimerie royale destinée à publier, en plus du latin, des ouvrages en grec, en hébreu et en français.

Les problèmes du français. Le français de l'époque était loin d'avoir résolu tous les problèmes qui freinaient encore son expansion. Il y avait l'incontournable question de *la présence des patois* qu'on appelait de plus en plus des «dialectes» (depuis Ronsard), mais aussi *la non-uniformisation de l'orthographe*, *l'omniprésence des «écumeurs de latin»* et *l'absence d'ouvrages portant sur la description du français*.

3. LA QUESTION DE L'ORTHOGRAPHE. Le XVI^e siècle fut aussi celui d'une certaine uniformisation de l'orthographe.

Ainsi, les imprimeurs introduisirent des consonnes étymologiques absentes dans la graphie française, alors qu'elles n'étaient pas prononcées. Par exemple, un g et un t dans *doi* apparut pour rappeler que le mot *doigt* provenait du latin *digitum*.

Toutefois, les savants latiniseurs ont fait parfois des erreurs en croyant, par exemple, que le mot *pois* (aujourd'hui *poids*) venait du latin *pondus*, alors qu'il provenait de *pensum*.

Les défenseurs du français. De plus en plus de savants écrivirent en français, notamment les mathématiciens, les chimistes, les médecins, les historiens et les astronomes, et plusieurs écrivains préconisèrent d'employer cette langue, dont **Du Bellay**, **Ronsard**, **Rabelais**, **Montaigne**, **Robert Estienne**, etc.

Запитання:

1. Comment est le pouvoir du roi à cette époque?
2. Par quoi est accompagné le processus de la formation de la nation française?
3. Pourquoi le roi François I signe en 1539 l'ordonnance de Villers-Cotterêts?
4. Quel était le résultat de la signature de cette ordonnance?
5. A quoi contribue la Renaissance en France?
6. A quoi étaient visées les œuvres des grands poètes, écrivains, philosophes de cette époque?

Cours théorique №8

LE FRANÇAIS AU XVI^e SIÈCLE (II)

План:

1. SITUATION LINGUISTIQUE.
2. PLÉIADE. FRANÇOIS RABELAIS.
3. GRAMMAIRIENS.

Kороткий зміст

1. SITUATION LINGUISTIQUE. La lutte pour l'unité du royaume qui aboutit à la formation de l'Etat national français contribue à l'extension accélérée du français (« **langue du roi** ») sur le territoire de France. Depuis le XIV^{s.}, le français est admis dans l'administration et le tribunal, mais ses droits ne sont pas fixés.

En **1539** **François I** signe à **Villers-Cotterets** une importante ordonnance suivant laquelle tous les actes publics seront désormais prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel français. Le latin est peu à peu écarté et souvent relégué au deuxième plan.

2. PLÉIADE. FRANÇOIS RABELAIS. Le XVI^{s.} est appelé « **l'époque de défense et d'illustration** » de la langue française.

Parmi les premières revendications en faveur du français, citons, à **part L'Art et la science de géométrie** par **Ch. de Bovelles** (1514): *il suffit de cultiver le français et lui donner par la suite des règles comme on l'a fait autrefois pour les langues anciennes.*

Une autre déclaration défendant les droits du français est faite par **J. Peletier du Mans** en tête d'une traduction de **L'Art poétique d'Horace** (1545). *L'auteur évoque l'exemple du latin qui à un moment donné après avoir abandonné le grec, s'est appliqué à s'enrichir et se perfectionner.*

Préparé de longue date grâce à d'autres revendications, **le manifeste de la Pléiade (1549)**, rédigé par le poète **Joachim du Bellay**, devient **le symbole du mouvement en faveur de l'émancipation du français**.

La Pléiade, qui s'est d'abord appelée la Brigade, est un groupe de poètes français du XVI s. dont le but est de valoriser la langue française tout en s'inspirant des mythologies et des littératures antiques (grecque et latine).

La Pléiade, dont le nom est repris à un groupe de 7 poètes d'Alexandrie (III s. av. J. C.), a été fondée par **Pierre de Ronsard** avec l'aide de **Joachim du Bellay** et de **Jean Antoine de Baïf**. Ils s'étaient rencontrés au Collège de Coqueret à Paris, où ils suivaient les cours du professeur **Jean Dorat**, un humaniste et un poète dont l'enseignement a sans doute beaucoup inspiré le groupe.

La Pléiade est un groupe de poètes français du XVIe siècle, composé notamment de **Pierre de Ronsard, Joachim du Bellay, Jean-Antoine de Baïf, Étienne Jodelle, Rémy Belleau, Jean Dorat, Jacques Peletier et Pontus de Tyard**.

Le perfectionnement du français est présenté à l'époque sous l'aspect d'enrichissement lexical: il s'agit de doter le français d'un vocabulaire capable de rendre toutes les idées et toutes les nuances de sens possibles. C'est pourquoi **la Pléiade** et, en particulier, **Ronsard** appellent à **enrichir le lexique français par tous les moyens**: 1) La fondation des néologismes, 2) l'emploi des archaïsmes, 3) l'emploi des dialectismes, 4) l'emploi de la terminologie spéciale, 5) les emprunts des langues classiques et des langues vivantes.

Les grands écrivains de l'époque suivent ces conseils et prescriptions, plusieurs les ont même devancés, tel, par exemple, un des plus grands génies littéraires du XVIs. **François Rabelais**. Pour nommer les jeux du jeune Gargantua, il utilise **153 termes**; Rabelais donne **138 noms de plats** servis à Mandus, etc. («*Gargantua et Pantagruel*»).

3. GRAMMAIRIENS. En France, on doit une première grammaire de français à **Jacques Dubois**, connu sous son nom latin de **Sylvius Ambianus** (1478 - 1555). Son ouvrage, écrit en latin, paraît en 1531 et présente une description du français en deux parties, comportant une espèce de phonétique étymologique et une morphologie.

Le plus grand et le plus original grammairien de l'époque est incontestablement **Louis Meigret** qui commence par proposer son système de réforme orthographique. Son *Trette de la grammere françoeeze* date de 1550. Il a pour but de décrire et de fixer l'usage, il essaie de comprendre et d'expliquer les faits.

Grammairiens: Robert Estienne, Henri Estienne, Ramus.

Запитання:

1. Quels problèmes apparaissent devant les linguistes à cette époque?
2. Quelles étaient les premières grammaires de la langue française?
3. Comment se décidait à cette époque le problème d'enrichissement de la langue?

4. A quoi était visée l'activité des poètes de la Pléiade?

5. Quelle contribution a apporté François Rabelais dans l'enrichissement de la langue française?

Cours théorique №9

LE FRANÇAIS MODERNE (XVII-XVIII ss.)

План:

1. CONDITIONS HISTORIQUES DE LA CODIFICATION DE LA NORME LITTÉRAIRE DU FRANÇAIS.

2. PURISME FRANÇAIS (XVII s.).

3. ACADÉMIE FRANÇAISE : L'ACTIVITÉ ET SON RÔLE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA LANGUE.

Kороткий зміст

1. CONDITIONS HISTORIQUES DE LA CODIFICATION DE LA NORME LITTÉRAIRE DU FRANÇAIS. C'est à partir du XVII s. que tous les traits fondamentaux du français ont été fixés: la prononciation dans l'ensemble, la morphologie du verbe, du nom, du pronom, la constitution de la proposition simple et de la phrase complexe, le vocabulaire fondamental en dehors des usages techniques.

L'époque du XVII s. et également la langue du XVII s. portent le nom de «**classique**». Le mot latin «*classicus*» voulait dire «*de la première classe de citoyens*», un érudit romain l'a appliqué dès le II s. aux écrivains de «*haute classe*», à ceux qui ont été considérés comme modèles.

Dans la littérature cette période est marquée par les écrivains suivants : c'est en premier lieu le théâtre de **Molière**, de **Corneille** et de **Racine**, tragédies et comédies faites suivant les règles impératives de ce temps.

2. PURISME FRANÇAIS (XVII s.). Le plus grand théoricien de la langue du XVII s. **François de Malherbe** a déclaré la guerre à la théorie de la Pléiade.

Tout en étant rationaliste, F. de Malherbe se révolte contre la langue peu soignée, contre les mots peu justifiés. Selon lui, *la langue littéraire doit être pure, claire et précise.*

F. de Malherbe détermine la signification des mots, il fixe les règles de l'accord, de l'emploi des temps et des modes, de l'ordre des mots etc. Il exigeait d'éliminer de la haute poésie les termes techniques et médicaux. Il était contre l'emploi des dialectes.

Cette théorie linguistique a été continuée par un autre savant illustre - Claude Vaugelas. D'après Cl. Vaugelas, il ne faut écrire comme on parle. Il s'agit d'après Vaugelas, de tenir compte de tous les facteurs pour former la norme littéraire du français.

Cl. Vaugelas est l'auteur du livre très important pour la langue française. Il est intitulé: «Remarques sur la langue française», 1647.

Cl. Vaugelas exigeait surtout la précision de la langue. Il était contre la profusion des synonymes, mais pour un travail minutieux sur chaque mot et son sens.

Bien que les idées de Cl. Vaugelas soient partagées par plusieurs grammairiens, tels que Bouhours, Chapelin, Ménage, quelques-uns d'entre eux et plusieurs autres y voient le désir de fixer la langue.

Cette théorie linguistique a reçu le nom de *purisme*. Les puristes, tels que Cl. Vaugelas exigeaient l'emploi aristocratique de la langue, surtout dans la poésie de la haute société. C'était la langue des nobles.

3. ACADÉMIE FRANÇAISE : L'ACTIVITÉ ET SON RÔLE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA LANGUE. L'Académie Française a été fondée en 1635 suivant l'ordre de **Richelieu**. Elle avait pour but la création des dictionnaires de la langue française ce qui pose le problème concernant le choix du lexique. Aussi l'Académie Française se proposait-elle la création de **la rhétorique**, de **la poétique** et de **la grammaire** de la langue française.

La rhétorique et la poétique n'ont jamais été créées par l'Académie tandis que la grammaire a fait son apparition trois siècles plus tard, c'est-à-dire en 1932–1934.

Le premier dictionnaire de l'Académie a paru en **1694**. S'opposant aux idées de l'Académie **Antoine Furetière** a composé son *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes* en 1690, édité après sa mort à la Haye.

Les membres de l'Académie étaient surtout **des puristes**, représentants de la haute société. D'où vient cette théorie de classe qui concernait l'emploi des mots dans la langue littéraire.

Au XVII s. la querelle des Ouistes et Non-Ouistes fait rage au sein de l'Académie française – la prononciation de la lettre o (à prononcer ou pour les uns, o pour les autres).

Запитання:

1. Quel est le statut de la langue française au XVII-XVIII ss.?
2. Quels sont les principes mis à la base de l'œuvre de F. Malherbe?
3. Dans quels ouvrages sont exposées les idées de C. Vaugelas?
4. Quelles sont les idées de C. Vaugelas dans le domaine du développement de la langue française à cette époque?
5. Qui et en quelle année a fondé l'Académie Française?

LE FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Plan:

1. LE PROBLÈME DE LA STANDARDISATION DU FRANÇAIS.
2. TENDANCES D'ÉVOLUTION DU FRANÇAIS.
3. LE FRANÇAIS DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES.

Kороткий зміст

1. LE PROBLÈME DE LA STANDARDISATION DU FRANÇAIS. Les XVII et XVIII ss. sont une époque du centralisme dans les Etats européens sur le plan politique, économique et culturel. L'apparition de l'imprimerie amène la parution de plusieurs grammaires, dictionnaires. En 1634 est fondée l'Académie française. Les premiers dictionnaires de l'Académie proposent comme modèle la langue des nobles, de hautes classes sociales. Le mouvement de standardisation laisse subsister la diglossie 'standard – dialecte' et la majeure partie de la population reste unilingue dialectale. Cette diglossie évolue à partir de la fin du XVIII s. et elle s'est résolue pendant le XIX s. Politique linguistique de la France républicaine qui est l'état moderne, industrialisé et urbanisé, conscription militaire, diffusion de journal, l'enseignement obligatoire, mobilité physique et sociale – tous ces facteurs font disparaître les dialectes.

Ce mouvement s'accroît au XX s. La guerre mondiale mêle étroitement les hommes de diverses origines géographiques et sociales. La mobilité est accentuée par les congés payés dès 1936. Le dialecte disparaît en plusieurs endroits, les variétés régionales du langage deviennent moins sensibles.

A présent dans la linguistique française on parle du modèle standard qui reflète le français parisien neutre, c.-à.-d. le français des fonctionnaires, des intellectuels, de la radio, de la télévision. P. Léon mentionne que dans toutes les régions de France il existe une prononciation commune acceptée partout. Cette prononciation est appelée par P. Léon 'français régional' ou bien 'français standardisé'.

2. TENDANCES D'ÉVOLUTION DU FRANÇAIS.

De nos jours le français continue à se développer. Le système *phonétique* est assez stable, mais quand même il y a quelques tendances qu'on peut observer.

- a) C'est la confusion de [œ] et [e], parce que cette opposition est assez faible.
- b) C'est une confusion de [lj] et [j], p. ex. 'soulier' et 'souiller' se confondent, 'million' est prononcé 'million' et 'milion'.
- c) L'opposition des voyelles brèves et longues est abolie.
- d) Un nouveau phonème est apparu, c'est le phonème [ŋ] dans les mots anglais.

e) L'influence de la graphie sur la prononciation est plus nette que jamais. On se prononce 'but', 'fait' avec consonnes finales.

f) Les liaisons se réduisent.

La grammaire : Le futur se fait généralement en ajoutant -era, -ira ou -ra dans il mange/il mangera, il finit/il finira. Cependant, la langue orale a tendance à préférer le futur proche dans il va manger et il va finir ou j'vais y aller. Mais lorsque la négation est utilisée, le retour au futur normal est quasi systématique: il ne mangera pas, il ne finira pas et j'irai pas. On n'entend plus rarement il ne va pas manger, il ne va pas finir ou je n'vais pas y aller, une question d'économie de moyens. Quant à la négation elle-même, le ne... a aussi tendance à disparaître à l'oral dans il mange pas ou il finit pas.

Du côté du *lexique* c'est l'enrichissement à l'aide de dérivation et les emprunts (surtout à l'américain), la formation des mots internationaux à base de latin et de grec dans les domaines scientifique et technique. Ensuite c'est la création de mots-tandems du type 'jupe-culotte', 'porte-fenêtre', 'porte-drapeau'. Au XX s. grâce à la mobilité sociale le français familier pénètre dans le langage soutenu.

3. LE FRANÇAIS DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES.

L'Organisation des Nations unies. Au lendemain même de la Seconde Guerre mondiale, naissait l'organisation-mère, c'est-à-dire l'organisation-modèle de tout le système international contemporain: l'Organisation des Nations unies, qui remplaçait la Société des Nations. L'Assemblée générale, lors de sa première session, le 1^{er} février 1946, adopta la résolution n° 2 portant approbation du Règlement concernant les langues. Celui-ci précise, dans son article 1^{er}.

Dans tous les organismes des Nations unies autres que la Cour internationale de Justice, le chinois, l'anglais, le français, le russe et l'espagnol sont les langues officielles. L'anglais et le français sont les langues de travail.

Voici les organismes des Nations unies où le français est l'une des langues officielles et l'une des langues de travail:

- Assemblée générale, New York;
- Conseil de sécurité, New York;
- Conseil économique et social, Genève;
- Conseil de tutelle, New York;
- Cour internationale de Justice, La Haye;
- Secrétariat, New York.

Voici la liste des organisations internationales:

- Commission des Communautés économiques européennes (CEE), Bruxelles;
- Organisation de coopération et de développement économique (OCD E), Paris;

- Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Bruxelles;
- Union de l'Europe occidentale (UEO), Londres;
- Conseil de l'Europe, Strasbourg;
- Commission du Pacifique Sud, Nouméa;
- Office central des transports internationaux ferroviaires (OCTIF), Berne;
- Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Londres;
- Organisation internationale de police criminelle (OIPC-INTERPOL), Lyon;
- International maritime satellite organisation (INMARSAT), Londres;
- International Telecommunication Satellite organisation (INTELSAT), Londres;
- Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne (EUROCONTROL), Bruxelles;
- Organisation des États américains (OEA), Washington;
- Organisation de l'Unité africaine (OUA), Addis-Abeba.

Запитання:

1. Quelles sont les particularités du développement du français contemporain?
2. Quels sont les changements contemporains observés?
3. Quel est le statut du français dans les organisations internationales?

СПИСОК ЛІТЕРАТУРИ

1. Кость Г.М., Сулим О.І. Французька мова. Лінгвокраїнознавчий аспект = Le français. L'aspect linguoculturel : навч. посібник. Львів : ЛНУ ім. І.Франка, 2013. 210 с.
2. Мова як система: навч. посібник / відп. ред. док. філол. наук, проф. В. А. Глущенко. Рек. МОН. К. : ЦУЛ, 2011. 132 с.
3. Морощкіна Г. Ф. “La langue et la civilisation française à travers des siècles” : Історія французької мови : навч. посібник. Вінниця : Нова Книга, 2011. 320 с.
4. Попович М. М. Історія граматики французької мови : підручник. Чернівці: Видавничий дім “Букрек”, 2014. 317 с.
5. Polzin-Haumann C., Schweickard W. Manuel de linguistique française. Berlin/Boston : Walter de Gruyter GmbH, 2015. 729 p.
6. Solomarska O. Dialectologie française : manuel. К. : Universite de Kyiv, 2013. 127p.
7. Stanislav Olga. Histoire de la langue française : manuel. Loutsk : Centre d'édition et de polygraphie «Veja-Drouk», 2021. 68 p.

<https://evnuir.vnu.edu.ua/handle/123456789/20247>

ПРАКТИЧНІ ЗАНЯТТЯ

Cours pratique №1

LE GALLO-ROMAN (V-VIII ss.)

План:

1. Envahissement de la Gaule par les tribus germaniques. Formation de l'état francique.
2. Changements essentiels dans le système grammatical de la période gallo-romane: le nom, l'adjectif, le pronom, le verbe.
3. Vocabulaire.

Рекомендована література:

1. Морошкіна Г. Ф. "La langue et la civilisation française à travers des siècles" : Історія французької мови : навч. посібник. Вінниця : Нова Книга, 2011. 320 с.
2. Stanislav Olga. Histoire de la langue française : manuel. Loutsk : Centre d'édition et de polygraphie «Veja-Drouk», 2021. 68 p.

<https://evnuir.vnu.edu.ua/handle/123456789/20247>

САМОПЕРЕВІРКА

1. Spécifiez le statut du latin classique et du latin parlé:

- a) ce sont des langues différentes
- b) ce sont deux formes d'une même langue
- c) ce sont les dialectes d'une langue
- d) ce sont des langues indépendantes

2. Indiquez l'aire du latin parlé:

- a) Rome
- b) a péninsule des Apennins
- c) le territoire de l'Empire romain
- d) la Gaule

3. La population gallo-romane parlait à l'époque ...

- a) le gaulois
- b) la langue romane rustique
- c) le latin classique

d) le français

4. Le latin est une langue ...

a) analytique

b) synthétique

c) isolante

d) analytico-synthétique

5. Le gallo-roman reçoit une nouvelle désinence du féminin vu l'évolution...

a) -i>-e

b) -a>-e

c) -k>-a

d) -u>-a

6. On nomme «langues romanes» les langues issues ...

a) du latin vulgaire

b) du latin classique

c) du francien

d) du gallo-roman

7. Le gallo-roman est une forme de transition du ... qui s'est développée au Haut Moyen Age en Gaule.

a) gallo

b) provençal

c) latin populaire

d) français

8. Le LP et le gallo-roman utilisent beaucoup les pronoms démonstratifs ... qu'on trouve en grande quantité dans les textes de l'époque tels que "Peregrinatio", "Vulgata" etc.

a) illa, illi

b) unus, unum

c) ille et ipse

d) as, aus

9. A la période du V au IX s., la plupart des substantifs du masculin se termine par ...

- a) -a
- b) -t
- c) une consonne
- d) une voyelle

10. Les pronoms personnels en gallo-roman conservent la déclinaison à ...

- a) un cas: nominatif
- b) deux cas: nominatif et accusatif
- c) trois cas: nominatif, datif et accusatif
- d) quatre cas: nominatif, datif, accusatif, vocatif

Cours pratique №2

L'ANCIEN FRANÇAIS (IX-XIII ss.)

План:

1. Conditions historiques du fonctionnement des dialectes. Corrélation de la langue française et des dialectes.
2. Structure grammaticale de l'ancien français (substantif: formes, article: défini, indéfini, adjectif: formes, verbe: temps).
3. Syntaxe. Proposition. Ordre des mots dans les propositions de l'ancien français.
4. Premiers monuments littéraires de la langue française.

Рекомендована література:

1. Бурбело Б. І. Методичні розробки до пам'яток старофранцузької і середньофранцузької мови для студентів факультету романо-германської філології. Київ : 1973. 101 с.
2. Морошкіна Г. Ф. "La langue et la civilisation française à travers des siècles" : Історія французької мови : навч. посібник. Вінниця : Нова Книга, 2011. 320 с.
3. Попович М. М. Історія граматики французької мови : підручник. Чернівці: Видавничий дім "Букрек", 2014. 317 с.
4. Greimas F. J. Dictionnaire de l'ancien français. Paris : Hachette, 1998. 676 p.
5. Stanislav Olga. Histoire de la langue française : manuel. Loutsk : Centre d'édition et de polygraphie «Veja-Drouk», 2021. 68 p.

<https://evnuir.vnu.edu.ua/handle/123456789/20247>

CAMOIIPEBIPKA

1. Quel est le premier texte officiel écrit en français?

- a) Institution de la religion chrestienne
- b) Serments de Strasbourg
- c) Le Champ fleury
- d) Traité de la conformité du langage françois avec le grec

2. Quels deux groupes de dialectes y avait-il en ancien français?

- a) langue d'oc et langue provençale
- b) le normand et le provençal
- c) langue d'oc et langue d'oïl
- d) le provençal et le francien

3. De quand date le premier texte écrit en français?

- a) de 423
- b) de 635
- c) de 842
- d) de 900

4. La théorie adoptée par la plus grande partie des linguistes désigne ..., comme base du français.

- a) le normand
- b) le catalan
- c) le francien
- d) le provençal

5. L'ancien français est ...

- a) une langue synthétique bien que marquée de fortes tendances à l'analytisme
- b) une langue analytique
- c) une langue analytique bien que marquée de fortes tendances au synthétisme
- d) une langue isolante

6. La marque du genre se trouvait en latin dans ... des noms et des adjectifs.

- a) la consonne finale

- b) le radical
- c) le préfixe
- d) la désinence

7. Quel dialecte n'appartient pas au groupe “langue d'oc”?

- a) le languedocien
- b) l'auvergnat
- c) le normand
- d) le provençal

8. A l'origine, la langue d'oc est une des langues romanes formée par l'évolution du latin parlé ...

- a) au Nord de la Gaule
- b) du Sud de la Loire aux Pyrénées
- c) dans la partie de l'Est de la Gaule
- d) dans la partie de l'Ouest de la Gaule

9. Historiquement, la langue d'oïl est la langue romane qui s'est développée ...

- a) dans la partie du Nord de la Gaule
- b) dans la partie du Sud de la Gaule
- c) la langue d'oïl n'existait pas
- d) en Espagne et en France

10. Dans la période de l'ancien français, le nom possède ...

- a) deux catégories grammaticales: le genre, le nombre
- b) trois catégories grammaticales: le genre, le nombre, le cas
- c) quatre catégories grammaticales: le genre, le nombre, la voix, l'aspect
- d) une catégorie grammaticale: le genre

Cours pratique №3

LE MOYEN FRANÇAIS (XIV-XV ss.)

План:

1. Conditions historiques de l'extension du français commun.
2. Structure grammaticale du moyen français (nom, article, adjectif, pronom, verbe).
3. Syntaxe du moyen français.
4. Vocabulaire à l'époque du moyen français.

Рекомендована література:

1. Бурбело Б. І. Методичні розробки до пам'яток старофранцузької і середньофранцузької мови для студентів факультету романо-германської філології. Київ : 1973. 101 с.
2. Морошкіна Г. Ф. "La langue et la civilisation française à travers des siècles" : Історія французької мови : навч. посібник. Вінниця : Нова Книга, 2011. 320 с.
3. Попович М. М. Історія граматики французької мови : підручник. Чернівці: Видавничий дім "Букрек", 2014. 317 с.
4. Stanislav Olga. Histoire de la langue française : manuel. Loutsk : Centre d'édition et de polygraphie «Veja-Drouk», 2021. 68 p.

<https://evnuir.vnu.edu.ua/handle/123456789/20247>

САМОПЕРЕВІРКА

1. Comment appelle-t-on le français parlé vers le XV s.?

- a) Le français renaissant
- b) Le français classique
- c) Le moyen français
- d) L'ancien français

2. Un des plus grands prosateurs du XV s. est...

- a) Molière
- b) Corneille
- c) J. Roumanille
- d) Antoine de la Sale

3. Un des plus grands poètes du XV s. est...

- a) Ronsard
- b) François Villon
- c) du Bellay
- d) Jodelle

4. Un des plus grands historiens du XV-e s. est ...

- a) Philippe de Commines
- b) Maître Pierre Pathelin
- c) Christine de Pisan
- d) Charles d'Orléans.

5. Qu'est-ce qui favorise le développement et le perfectionnement du dialecte central?

- a) Les traductions d'auteurs latins et grecs.
- b) Les cours de spécialisation sur la culture, notamment la littérature.
- c) Le français est admis comme langue officielle dans le tribunal.
- d) Le français est admis comme langue officielle dans l'administration.

Cours pratique №4

LE FRANÇAIS AU XVI-e siècle

План:

1. Conditions historiques de la formation du français, langue nationale.
- 2 La Pleïade ; F. Rabelais.
3. Les premières grammaires de français.
4. Structure grammaticale : morphologie, syntaxe.

Рекомендована література:

1. Морощкіна Г. Ф. “La langue et la civilisation française à travers des siècles” : Історія французької мови : навч. посібник. Вінниця : Нова Книга, 2011. 320 с.
2. Попович М. М. Історія граматики французької мови : підручник. Чернівці: Видавничий дім “Букрек”, 2014. 317 с.
3. Stanislav Olga. Histoire de la langue française : manuel. Loutsk : Centre d'édition et de polygraphie «Veja-Drouk», 2021. 68 p.

<https://evnuir.vnu.edu.ua/handle/123456789/20247>

CAMOIIPEBIPKA

1. “La Défense et illustration de la langue française” vise à mener une réflexion sur ...

- a) les moyens d'enrichir la langue et la littérature française
- b) les moyens de rendre la langue précise et claire
- c) la purification de la langue
- d) les droits des Français

2. Quand l'édit de Villers-Cotterêts a-t-il été promulgué?

- a) en 1226
- b) en 1715
- c) en 1539
- d) en 1800

3. Quel roi a promulgué l'édit de Villers-Cotterêts?

- a) Philippe le Bel
- b) Louis XI
- c) Louis XIV
- d) François I

4. Qui est l'auteur du Traicté de la grammaire françoise (1557)?

- a) Lancelot
- b) Furetière
- c) Meigret
- d) Robert Estienne

5. Dans quelle période apparaissent les premiers véritables ouvrages grammaticaux sur la langue française?

- a) Au IV s.
- b) Au XVI s.
- c) Au XVII s.
- d) Au XVIII s.

6. En France on doit une première grammaire de français (XVI s.) à ...

- a) J. Dubois (Sylvius Ambianus)
- b) Ramus
- c) Robert Estienne
- d) Henri Estienne

7. L'ordonnance de Villers-Cotterêts établit que tous les actes légaux et notariés seront rédigés en...

- a) Français
- b) Latin
- c) Tudesque
- d) Provençal

8. Le manifeste de la Pléiade a été publié en...

- a) 1520
- b) 1516
- c) 1549
- d) 1535

9. Le but politique de la Pléiade était de...

- a) voter pour le président de la République française
- b) participer à l'unification de la France à travers la langue française
- c) créer une langue politique
- d) mener la politique de valorisation de la langue latine

10. La Pléiade s'est d'abord appelée...

- a) la Brigade
- b) l'Académie
- c) le Groupe
- d) l'Armée

План:

1. Conditions historiques de la codification de la norme littéraire du français.
- 2 Théories de F. Malherbe et de C. Vaugelas.
3. Activité de l'Académie Française.
4. Dictionnaire de Furetière.
5. Phonétique du français moderne.
6. Particularités du système grammatical du français moderne.

Рекомендована література:

1. Морощкіна Г. Ф. “La langue et la civilisation française à travers des siècles” : Історія французької мови : навч. посібник. Вінниця : Нова Книга, 2011. 320 с.
2. Попович М. М. Історія граматики французької мови : підручник. Чернівці: Видавничий дім “Букрек”, 2014. 317 с.
3. Polzin-Haumann C., Schweickard W. Manuel de linguistique française. Berlin/Boston : Walter de Gruyter GmbH, 2015. 729 p.
4. Solomarska O. Dialectologie française : manuel. K. : Universite de Kyiv, 2013. 127 p.
5. Stanislav Olga. Histoire de la langue française : manuel. Loutsk : Centre d'édition et de polygraphie «Veja-Drouk», 2021. 68 p.

<https://evnuir.vnu.edu.ua/handle/123456789/20247>

САМОПЕРЕВІРКА

1. Le XVII s. marque une tendance nette à...

- a) enrichir la langue de mots empruntés
- b) purifier la langue
- c) adopter des néologismes
- d) adopter des dialectismes

2. L'Académie française se compose de ... membres élus par leurs pairs.

- a) vingt
- b) quarante

c) cinquante

d) soixante

3. L'Académie française fut officialisée en...

a) 1659

b) 1627

c) 1643

d) 1635

4. Le premier souci des grammairiens du XVII s. est de...

a) séparer la morphologie et la syntaxe

b) fonder des néologismes

c) enrichir le vocabulaire

d) régler la langue

5. On a fondé l'Académie Française d'après l'initiative de...

a) Louis XIV

b) Louis XVI

c) Richelieu

d) Napoléon I

6. D'après Malherbe la langue littéraire doit être...

a) riche de dialectismes

b) pure, claire et précise

c) riche d'expressions empruntées aux autres langues

d) riche d'archaïsmes

7. D'après Vaugelas...

a) il ne faut écrire comme on parle

b) il faut écrire comme on parle

c) il faut employer dans les œuvres littéraires des dialectismes

d) il faut enrichir le vocabulaire par toutes les voies possibles

8. Qui a été exclu de l'Académie Française?

a) Furetière

- b) Vaugelas
- c) Malherbe
- d) Chapelin

9. Qui fixe l'orthographe et la définition correctes des mots français?

- a) Les ministres
- b) Les membres de l'Académie française
- c) Les députés
- d) Les professeurs de la Sorbonne

10. Les puristes, tels que Vaugelas, exigeaient...

- a) l'emploi des dialectismes dans les œuvres littéraires
- b) l'emploi des archaïsmes dans les œuvres littéraires
- c) l'emploi aristocratique de la langue surtout dans la poésie de la haute société
- d) l'emploi des dialectismes surtout dans la poésie de la haute société

ІНДИВІДУАЛЬНА РОБОТА

Написання та презентація короткого реферату на одну із запропонованих тем (напр. “Розвиток граматичної системи старофранцузької мови в контексті основних історичних і мовних процесів доби Середньовіччя у Франції”).

Рекомендований обсяг – 10 сторінок. Презентація – 7 хв.

Оцінювання:

«відмінно» (5) здобувач освіти продемонстрував глибокі знання теми, оволодів первинними навиками дослідної роботи: збирати дані, аналізувати, осмислювати, формулювати висновки; грамотно представляти результати виконаної роботи;

«добре» (4) здобувач освіти продемонстрував добрі знання теми; оволодів первинними навиками дослідної роботи: збирати дані, аналізувати їх, формулювати висновки; роботу виконав та представив грамотно;

«задовільно» (3) здобувач освіти показав достатні знання теми; в основному оволодів первинними навиками дослідної роботи: збирати дані, аналізувати їх, формулювати висновки, однак допускає порушення принципів логічного і послідовного викладу матеріалу, мають місце окремі фактичні помилки і неточності; допускає помилки в оформленні та представленні роботи;

«незадовільно» (2) здобувач освіти проявив повне незнання теми, реферат не оформлено і не представлено відповідно до вимог.

Максимальний бал – 5.

Термін виконання: за розкладом контролю самостійної роботи студентів.

Орієнтовний перелік тем:

1. Витоки французької мови: від латини до романських діалектів.
2. Граматичні категорії дієслова в давньофранцузькій мові (IX-XIII).
3. Морфологія та синтаксис давньофранцузької мови.
4. Лексичний склад давньофранцузької мови: вплив латини та германських мов.
5. Соціолінгвістичні аспекти розвитку французької мови в XVI столітті.
6. Перші французькі словники та граматики: аналіз праць Робера Етьєна та інших.
7. Французька мова в Середньовіччі: від діалектів до перших літературних пам'яток.
8. Формування класичної французької мови в XVII столітті.
9. Походження та розвиток індикатива теперішнього часу в французькій мові.
10. Історія походження та вживання артиклів у французькій мові.
11. Фемінітиви в французькій мові: походження, творення.
12. Роль Франсуа де Малерба у започаткуванні нової національної лінгвістичної традиції у Франції.
13. Регіональні діалекти Франції: історія формування та сучасний стан.
14. Склад лексики сучасної французької мови з погляду походження.
15. Французька мова у XXI столітті: виклики та перспективи.
16. Окситанська мова: історія, зникнення та відродження.

ПІДСУМКОВИЙ КОНТРОЛЬ (ЕКЗАМЕН)

Перелік питань, які виносяться на підсумковий контроль (екзамен):

1. Objet de l'étude de l'histoire de la langue française.
2. Origine de la langue française. Classification des langues romanes.

3. Périodisation de l'histoire de la langue française.
4. Romania. Romanisation de la Gaule.
5. Envahissement de la Gaule par les tribus germaniques, formation de l'Etat francique.
6. Le latin en Gaule – caractéristique de la période gallo-romane (V-IX ss.).
7. Vocalisme de la période gallo-romane. L'évolution des voyelles inaccentuées.
8. Changements essentiels dans le système grammatical de la période gallo-romane. Le verbe (origine des temps composés de la langue).
9. Vocabulaire de la période gallo-romane.
10. L'ancien français (IX-XIII ss.). Conditions historiques du fonctionnement des dialectes. Corrélations de la langue française et des dialectes.
11. Structure phonétique de l'ancien français. Phonétique historique : accentuation. Phonétique historique : diphthongaison.
12. Structure grammaticale de l'ancien français. Syntaxe. Proposition. Ordre des mots dans les propositions de l'ancien français.
13. Premiers monuments littéraires de la langue française.
14. Vocabulaire de l'ancien français. Sphère d'emploi de l'ancien français.
15. Le moyen français (XIV-XV ss.). Situation langagière au début du moyen français. Conditions historiques de l'extension du français commun.
16. Système des voyelles du moyen français.
17. Système des consonnes du moyen français.
18. Structure grammaticale du moyen français : nom, article, adjectifs, pronom. Tendances essentielles du système verbal. Syntaxe.
19. Vocabulaire à l'époque du moyen français.
20. Le français au XVI siècle. Conditions historiques de la formation du français, langue nationale.
21. La Pléiade. F. Rabelais.
22. Phonétique du XVI siècle : voyelles, consonnes.
23. Structure grammaticale au XVI siècle : morphologie, syntaxe. Les premières grammaires de français.
24. Meigret et la réforme d'orthographe au XVI siècle.
25. Vocabulaire au XVI s.

26. Le français moderne (XVII-XVIII ss.). Conditions historiques de la codition de la norme littéraire du français.
27. Théories de M. Malherbe et de C. Vaugelas.
28. Activité de l'Académie Française. Dictionnaire de Furetière.
29. Vocabulaire au XVIII s.
30. Structure grammaticale (formes et valeurs, syntaxe).
31. Le français contemporain (XIX-XXI ss.). Conditions historiques de la codification de la norme littéraire du français.
32. Charte européenne des langues régionales et minoritaires.

Тест складається з 50 завдань формату “множинний вибір. Правильний варіант відповіді оцінюється в 1 бал. Максимальний бал – 50.

РЕКОМЕНДОВАНА ЛІТЕРАТУРА

1. Кость Г.М., Сулим О.І. Французька мова. Лінгвокраїнознавчий аспект = Le français. L'aspect linguoculturel : навч. посібник. Львів : ЛНУ ім. І.Франка, 2013. 210 с.
2. Мова як система: навч. посібник / відп. ред. док. філол. наук, проф. В. А. Глущенко. Рек. МОН. К. : ЦУЛ, 2011. 132 с.
3. Морошкіна Г. Ф. “La langue et la civilisation française à travers des siècles” : Історія французької мови : навч. посібник. Вінниця : Нова Книга, 2011. 320 с.
4. Попович М. М. Історія граматики французької мови : підручник. Чернівці: Видавничий дім “Букрек”, 2014. 317 с.
5. Polzin-Haumann C., Schweickard W. Manuel de linguistique française. Berlin/Boston : Walter de Gruyter GmbH, 2015. 729 p.
6. Solomarska O. Dialectologie française : manuel. К. : Universite de Kyiv, 2013. 127 p.
7. Stanislav Olga. Histoire de la langue française : manuel. Loutsk : Centre d'édition et de polygraphie «Veja-Drouk», 2021. 68 p.

<https://evnuir.vnu.edu.ua/handle/123456789/20247>

LA GRAMMAIRE THÉORIQUE
À TRAVERS LES COURS THÉORIQUES
Короткий зміст теоретичного курсу
Теоретична граматики

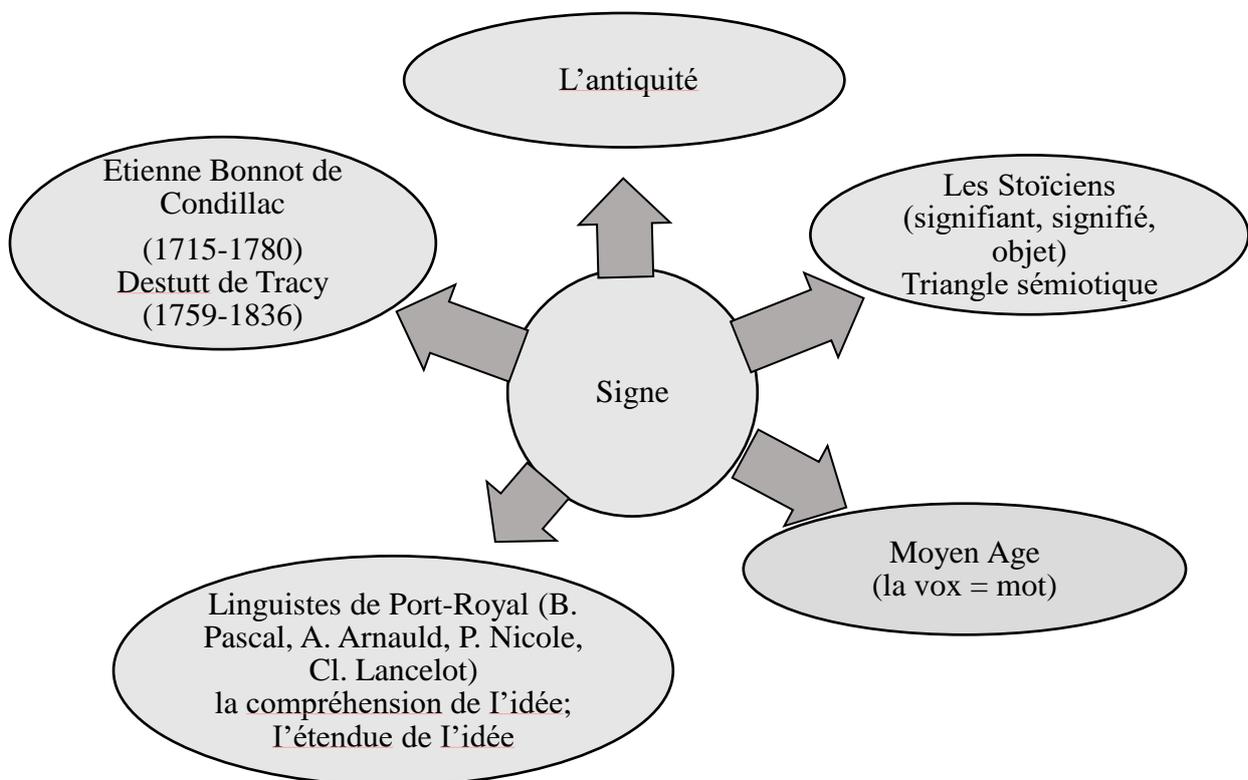
Cours théorique №1

LA THÉORIE DU SIGNE LINGUISTIQUE COMME BASE
MÉTHODOLOGIQUE DU SAVOIR GRAMMATICAL

Plan :

1. De l'origine de la notion de signe.
2. Qu'est-ce qu'un signe ? La définition du signe.
3. Le classement des signes.
4. Les constituants d'un signe linguistique.
5. Les relations sémiotiques des signes linguistiques.
6. Types de signes linguistiques.
7. Les aspects d'étude des signes linguistiques.

1. DE L'ORIGINE DE LA NOTION DE SIGNE.



2. QU'EST-CE QU'UN SIGNE ? LA DÉFINITION DU SIGNE.

Les signes linguistiques considérés comme éléments de la langue sont systématisés et structurés et forment un tout aux relations paradigmatiques.

En expliquant la nature du signe :

1. Un signe tient d'une chose, qui est son objet. Le rapport du signe à son objet est arbitraire. Il est établi par pure convention.
2. Il tient lieu de cet objet, non à tous égards, mais par référence à une sorte d'idée.
3. La substitution sémantique d'un objet par un autre (qui est son signe) présuppose l'activité intellectuelle de l'homme. C'est la condition majeure de l'existence d'un signe.
4. Vu que l'activité intellectuelle de l'homme a un caractère psychologique, le signe est considéré comme une entité purement psychique, surtout le signe linguistique.
5. Par son origine et son rôle chaque signe est un fait social. Un objet devient signe d'une chose par convention entre les gens qui l'utilisent dans leurs relations en lui attribuant un sens.
6. Un signe n'existe pas comme une unité isolée. Chaque signe a des relations avec d'autres signes, et forme avec eux un système de signes qui définit sa valeur significative.
7. Tout signe s'expose aux modifications. Les modifications peuvent se produire en diachronie ou en synchronie et peuvent porter sur sa forme ainsi que sur son contenu. Les modifications diachroniques sont liées à l'évolution historique du signe. Les modifications synchroniques concernent les changements qu'un signe subit au cours de son utilisation.

3. LE CLASSEMENT DES SIGNES. La langue est le plus important de tous les systèmes sémiotiques. Seule la langue est capable d'interpréter tous les autres systèmes, y compris elle-même. Les linguistes distinguent le signe linguistique de tous les autres types de signes, tels que icône, indice, symbole, signal.

L'icône est un signe qui renvoie à l'objet qu'il désigne simplement en vertu des caractères qu'il possède, autrement dit ce signe ressemble à ce qu'il désigne, à son référent. C'est le cas des images, des onomatopées, etc.

L'indice est un phénomène le plus souvent naturel, immédiatement perceptible, qui nous fait connaître quelque chose au sujet d'un autre phénomène non immédiatement perceptible, tels les symptômes d'une maladie, la baisse du baromètre, la fumée, la table dressée, etc.

Le symbole renvoie à l'objet qu'il désigne par la force d'une loi ou par la force d'une tradition qui détermine son interprétation par référence à l'objet en question. C'est le cas de toutes les armoiries, du coq gaulois ou du napperon brodé ukrainien.

Le signe-signal, comme le signe-indice, fait connaître une chose au sujet d'un fait. Pourtant il diffère de celui-ci par son caractère volontaire et conventionnel. Par exemple, les panneaux lumineux sur la route, les signaux horaires, etc.

Le signe linguistique diffère de tous les autres signes par ce que son lien avec le référent est médiatisé par un concept, qu'il a un caractère arbitraire, et que son existence est double. D'une part il existe comme une entité matérielle, d'autre part comme une entité psychique soudant en un tout indissoluble un concept et une image acoustique.

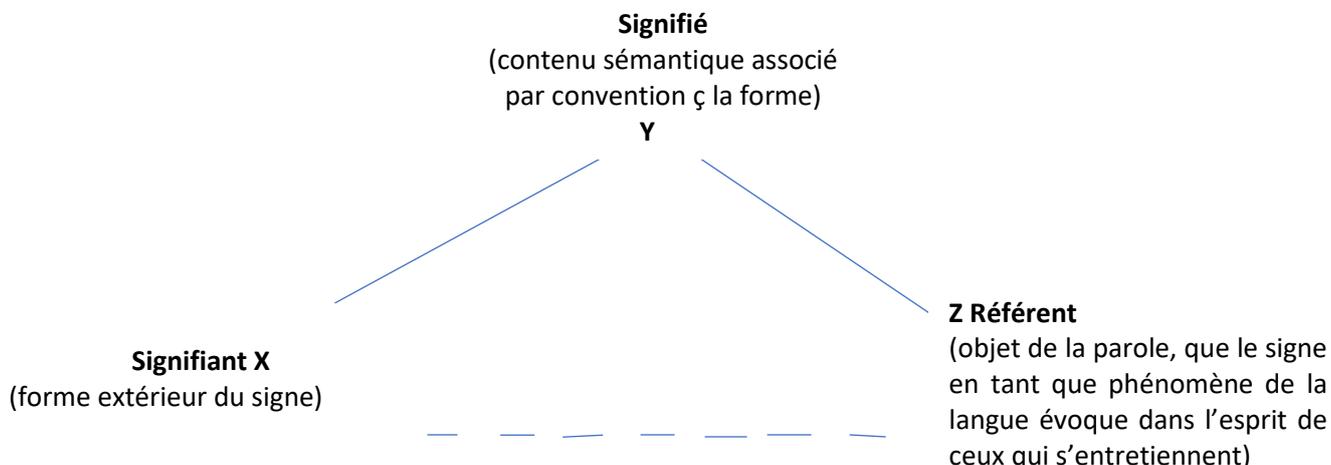
4. LES CONSTITUANTS D'UN SIGNE LINGUISTIQUE.

F. de Saussure la linguistique fait une distinction entre trois notions fondamentales de cette science, qui sont : 1) **la langue**, 2) **le langage** et 3) **la parole** (ou le discours).

La langue est un ensemble des signes linguistiques et des procédures opérationnelles de leur utilisations communicative propres à une communauté sociale et culturelle des gens. *Le langage* est considéré comme la faculté humaine d'apprendre et d'utiliser systèmes symboliques que sont les langues, autrement dit, c'est la capacité humaine de produire et d'interpréter les signes linguistiques. *La parole* est la réalisation individuelle de ses capacités du langage dans le cadre d'une langue : l'individu utilise les éléments de la langue et ses capacités langagières (son intelligence et son appareil phonatoire) pour exprimer ses pensées.

La structure du signe actuel (employé dans le discours) est toujours **triadique**.

Elle comprend :



5. LES RELATIONS SÉMIOTIQUES DES SIGNES LINGUISTIQUES.

Les relations paradigmatiques sont celles de ressemblance et de substitution. Les éléments qui se trouvent en relations paradigmatiques ont la même nature grammaticale leur permettant de se substituer dans un environnement donné. Les éléments entre lesquels il existe des relations paradigmatiques forment ensemble *un paradigme*. Les paradigmes, pris ensemble, structurent la langue, formant un tout linguistique aux relations qui unissent les éléments d'un système. *La structure de la*

langue, c'est un ensemble des éléments hétérogènes où élément dépend des ensembles des autres et ne peut être ce qu'il est que dans et par sa relation avec eux.

Les relations syntagmatiques. Les signes linguistiques, considérés comme éléments de la parole, entrent dans les relations syntagmatiques qui s'observent entre les termes d'une même construction syntaxique. Les éléments se trouvant en relations syntagmatiques appartiennent aux différentes classes paradigmatiques ou, autrement dit, aux différents systèmes de la langue. Ils peuvent se combiner mais sont incapables de se remplacer dans une structure syntagmatique. Le choix d'un élément dans la suite syntagmatique dépend de ses possibilités combinatoires et il est sujet à toutes sortes de restrictions, imposées par la grammaire.

L'emploi d'un élément linguistique est déterminé par l'interaction de l'axe paradigmatique (les relations paradigmatiques) et de l'axe syntagmatique (les relations syntagmatiques).

6. TYPES DE SIGNES LINGUISTIQUES. En règle générale, on distingue quatre types de signes : 1) phonèmes ; 2) morphèmes ; 3) mots ; 4) phrases.

1. **Phonèmes.** Ce sont les plus petites unités de langue, dont la fonction est de constituer les signifiants des signes et de les distinguer entre eux.
2. **Morphèmes.** Il existe quelques espèces de morphèmes. On distingue, en général, les morphèmes lexicaux, appelés souvent "lexèmes" (*fleur, pomme*), les morphèmes dérivationnels (*-iste=fleuriste; -ier= pommier*) et les morphèmes grammaticaux qui s'ajoutent aux mots dans le discours (*fleuriste -s; pommier -s*).
3. **Mots.** Les mots sont considérés par la grande majorité des linguistes comme un signe-type. Ils constituent le niveau supérieur par rapports aux morphèmes. Généralement les mots sont formés de deux ou de plusieurs morphèmes, mais il arrive que le mot comporte un seul morphème.
4. **Phrases.** De suites de mots, ordonnées d'après les règles de grammaire, et exprimant un sens, constituent le niveau supérieur, celui de phrase.

Les derniers temps, nombreux linguistes accordent au **texte** le statut d'un signe linguistique.

7. LES ASPECTS D'ÉTUDE DES SIGNES LINGUISTIQUES.

On distingue trois aspects dans l'étude du signe : 1) *syntactique*, 2) *sémantique* et 3) *pragmatique*. L'aspect syntactique (on dit parfois syntagmatique) a pour objet d'étude les relations formelles des signes entre eux dans la chaîne parlée. L'aspect sémantique a donc pour but d'étudier les relations du signe aux objets, auxquels il est applicable. Cette relation engendre la signification du signe, en d'autres termes, elle fait naître son sens. La sémantique est liée avec l'étude du *sens*. L'aspect pragmatique, la pragmatique vise à expliquer la présence humaine dans la nature fonctionnelle du signe. La pragmatique a pour tâche de décrire, à l'aide de principes non linguistiques, les

processus d'inférences nécessaires pour accéder au sens implicite communiquer par l'énoncé. La syntaxique, la sémantique et la pragmatique sont trois différents aspects d'une même science, nommée par F. de Saussure *sémiologie*.

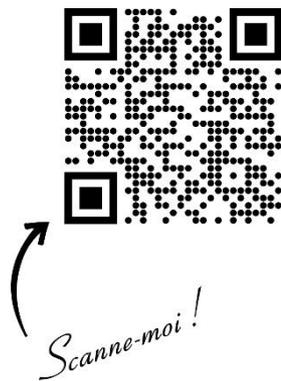
Interrogation orale :

1. Comment est structuré un signe linguistique ?
2. Par quoi diffère le signe linguistique de tous les autres types signes.
3. Quels types de signes sémiotiques distingue-t-on?

SÉMINAIRE 1

Cours 1 (version complète)

Bilan de compétences 1



Cours théorique N°2

LA GRAMMAIRE THÉORIQUE ET SON OBJET D'ÉTUDE

Plan :

1. Définition de la grammaire
2. Les objets d'étude de la grammaire
3. Types de grammaires
4. Le problème de la distinction de la morphologie et de la syntaxe
5. Les liens de la grammaire avec d'autres disciplines linguistiques

1. DÉFINITION DE LA GRAMMAIRE.

La GRAMMAIRE est une science linguistique qui a pour but d'étudier la nature des signes linguistiques en tant qu'unités de la langue et les particularités de leur fonctionnement dans les actes de la parole ou, autrement dit, dans le discours.

2. LES OBJETS D'ÉTUDE DE LA GRAMMAIRE. 3. TYPES DE GRAMMAIRES. Il y a différents types de grammaires avec leurs propres objets d'étude. On distingue deux types de grammaires : la grammaire théorique et la grammaire pratique. *Le but de la grammaire pratique* c'est la présentation des règles de grammaire nécessaires pour l'organisation et la compréhension correcte de

l'énoncé. *Le but de la grammaire théorique* c'est l'explication de ces règles d'un certain point de vue dans la théorie linguistique en général.

Il y a beaucoup de types de grammaires pratiques.

La grammaire descriptive se limite à la description des faits du système grammatical de la langue. Elle a pour but de décrire la langue comme un système de signes linguistiques.

La grammaire prescriptive (normative) s'occupe spécialement de l'analyse des faits de la langue par rapport à la norme, en remarquant ce qui est correct et ce qui n'est pas correct dans telle ou telle tournure.

La grammaire synchronique qui décrit un état donné d'une langue, qu'il soit contemporain ou ancien. **La grammaire diachronique** qui étudie les différentes étapes de l'évolution d'une langue. **La grammaire comparée** qui confronte deux ou plusieurs langues dans un ou plusieurs domaines pour établir entre elles des différences et des ressemblances typologiques. **La grammaire générale** qui se propose d'étudier les faits linguistiques propres à plusieurs langues, de décrire les principes généraux du fonctionnement du langage humain.

Les types de grammaires théoriques

Leurs variétés sont établies à partir des relations sémiotiques entre trois réalités : 1) l'homme parlant ; 2) le signe linguistique ; 3) les objets de la réalité désignés par les signes linguistiques. On distingue, donc : *la grammaire formelle (structurale)* qui tâche d'expliquer les faits de la langue par les rapports internes, qui s'établissent entre les signes, laissant en ombre la pensée, la réalité du monde environnant et la psychologie du sujet parlant. A la grammaire formelle s'oppose *la grammaire sémantique*, qui tâche d'expliquer les faits de la langue en rapport avec la réalité. On distingue beaucoup de types de grammaires sémantiques : grammaire logique, grammaire fonctionnelle, grammaire cognitive, grammaire psychologique, etc.

Dans le cadre de la grammaire structurale (formelle) on distingue aussi deux types de grammaires : I – *la grammaire descriptive* qui s'appuie sur la méthode distributionnelle qui a à la base les rapports syntagmatiques entre les éléments de la langue, c'est la grammaire distributive (exemple *je*) et II – *la grammaire transformationnelle* qui se base sur les rapports paradigmatiques entre les éléments de la langue (exemple *mère*).

La grammaire théorique que nous nous proposons d'enseigner peut être définie comme *la grammaire linguistique*. Elle a pour visée de décrire la morphosyntaxe de la langue française sous deux aspects : sémantique et fonctionnel.

4. LE PROBLÈME DE LA DISTINCTION DE LA MORPHOLOGIE ET DE LA SYNTAXE. La grammaire c'est le compartiment de la linguistique qui étudie les lois des changements des mots et les rapports entre eux, formant des énoncés logiques. La grammaire à son tour a deux compartiments : *la morphologie* et *la syntaxe*. *La morphologie* c'est la science qui s'occupe des changements des mots et *la syntaxe* c'est la science qui étudie les relations des mots dans la phrase. *La morphologie* étudie les morphèmes grammaticaux et les valeurs grammaticales qu'ils expriment. *La syntaxe* étudie les questions liées à l'organisation de la phrase, les relations et les fonctions des mots dans la phrase, l'emploi des mots outils, l'ordre des mots, les valeurs exprimées à l'aide des moyens phrastiques.

5. LES LIENS DE LA GRAMMAIRE AVEC D'AUTRES DISCIPLINES LINGUISTIQUES.

La grammaire est en liaison directe avec toutes les autres disciplines ou compartiments de la langue : la lexicologie où on étudie le lexème, la phonétique – le phonème, la morphologie – le grammème, la syntaxe – le syntaxème (le syntagme).

La lexicologie étudie le mot du point de vue de son sens et de sa formation, fait qui est à la frontière de la lexicologie et de la grammaire ; c'est pourquoi on l'étudie tantôt dans la lexicologie, tantôt dans la grammaire.

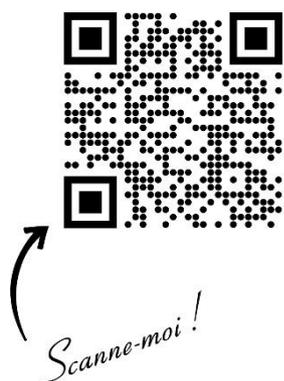
La grammaire est aussi en liaison avec *la stylistique* car les moyens grammaticaux servent à former les styles fonctionnels de la langue, les moyens affectifs du langage.

La liaison de la grammaire avec *l'histoire de la langue* s'explique par le fait que le côté grammatical de la langue évolue plus lentement que le côté lexical et phonétique. Enfin la grammaire a des liens communs avec *la typologie*. La comparaison de la langue française avec la langue maternelle permet de rétablir les lois communes du fonctionnement des deux systèmes grammaticaux (français et roumain) et en même temps de voir en quoi consiste leur différence, relever les moments d'interférence et d'éviter les fautes.

Interrogation orale :

1. Quelles définitions de la grammaire ont donné les linguistes ?
2. Quels sont les compartiments de la grammaire? Quel est leur objet d'étude?
3. Identifiez les types de grammaires que vous connaissez; a) types de grammaires pratiques; b) types de grammaires théoriques.
4. Quelles sont les autres disciplines linguistiques afférentes à la grammaire?

Cours 2 (version complète)



Bilan de compétences 2



LA CATÉGORIE GRAMMATICALE

Plan :

1. La notion de la catégorie grammaticale. La valeur grammaticale.
2. La forme grammaticale. Types de morphèmes grammaticaux.
3. La structure de la catégorie. Types de catégories grammaticales.
4. L'asymétrie structurale de la forme et de la valeur grammaticales.
5. Traits pertinents de l'analytisme français.

1. LA NOTION DE LA CATÉGORIE GRAMMATICALE. LA VALEUR GRAMMATICALE.

La **catégorie grammaticale** représente l'unité dialectique de la valeur grammaticale et de la forme grammaticale. Par ex., les mots : *chaise, table, bibliothèque* etc. qui peuvent figurer dans le même environnement syntaxique (*Pierre essuie la table, la chaise, la bibliothèque*) appartiennent à la même catégorie. L'élément de base de l'organisation grammaticale de la langue c'est *la catégorie grammaticale*.

Le sens grammatical est a) une composante obligatoire d'un mot ; b) il diffère du sens lexical auquel il s'intègre. La valeur grammaticale est plus vaste que celle lexicale. D'habitude elle comprend **un noyau** constitué le plus souvent par une catégorie morphologique et **une périphérie** où se trouvent d'autres moyens (grammaticaux et lexicaux) exprimant la même valeur.

La valeur grammaticale diffère de la valeur lexicale par les traits suivants :

- ✓ le sens lexical s'exprime par un seul mot (un groupe de mots – en cas de synonymes), tandis que le sens grammatical s'étend à toute une classe de mots ou bien à une grande partie des mots de la classe ;
- ✓ le sens grammatical est toujours catégoriel de par sa nature ;
- ✓ extension à une grande série de mots (la valeur lexicale se manifeste dans un seul mot ou dans un groupe de mots de la même famille) ;
- ✓ caractère obligatoire pour une classe de mots donnée (tout substantif français doit être du masculin ou du féminin) ;
- ✓ le sens grammatical ne peut pas modifier la signification, alors que l'adjonction d'un élément lexical modifie la référence du mot, et il commence à désigner un autre objet ;
- ✓ caractère fermé du système. La quantité des catégories grammaticales est limitée et reste la même pendant des siècles, tandis qu'on voit apparaître de nouveaux lexèmes. Les autres deviennent archaïques et disparaissent de l'usage.

2. LA FORME GRAMMATICALE. TYPES DE MORPHÈMES GRAMMATICaux.

La forme grammaticale est appelée «morphème» ou encore «grammème». La forme grammaticale est l'union d'une valeur grammaticale (le sens) et d'une valeur lexicale (la forme) qui vise à exprimer une valeur catégorielle (lexico – grammaticale) de telle ou telle partie du discours. Le morphème grammatical a pour devoir d'exprimer un sens

grammatical. Or, tout élément linguistique qui exprime un sens grammatical doit être classé dans la catégorie de morphème.

Formes synthétiques :

La supplétion qui s'exprime par la modification du radical du mot, ou même par l'hétéronymie. Par exemple : *œil – yeux, bon – meilleur, ciel – cieux, bel – beaux, (je) suis – (tu) es.*

Différents types de flexions qu'on additionne au mot (phénomène d'agglutination) ou bien qu'on modifie dans la structure du mot (phénomène de déclinaison et de conjugaison). Par exemple :

Agglutination : *étudiant – étudiante, livre – livres.*

Déclinaison : *heureux – heureuse, veuf – veuve, époux – épouse.*

Conjugaison : *parlons – parlez – parlent.*

Formes analytiques :

Les mots-utiles qui accompagnent les lexèmes autonomes en les aidant à exprimer les valeurs grammaticales : *le livre, aussi beau que, en bois, etc.*

L'environnement du mot dans la chaîne parlée. Ce procédé aide les mots autonomes à réaliser leurs fonctions syntaxiques. P.ex., l'ordre des mots sert à distinguer les catégories de sujet et d'objet : *La mère aime son enfant/L'enfant aime sa mère. L'enfant de l'ami est venu / L'ami de l'enfant est venu. Il parle à son ami / Il parle de son ami, etc.*

3. LA STRUCTURE DE LA CATÉGORIE. TYPES DE CATÉGORIES GRAMMATICALES.

L'opposition des valeurs et des formes grammaticales est la condition nécessaire de l'existence d'une catégorie grammaticale. S'il n'y a pas d'opposition de valeurs grammaticales rendues par des formes différentes, la catégorie grammaticale n'existe pas. L'opposition binaire est tenue pour la condition minimale de l'existence d'une catégorie. Par exemple, la catégorie du genre du nom français oppose deux valeurs grammaticales : le féminin et le masculin.

Il existe les catégories morphologiques et les catégories syntaxiques. **Les catégories morphologiques** sont conçues comme un système de valeurs grammaticales, propres aux unités lexicales isolées de chaque partie du discours. **Les catégories syntaxiques.** A la différence des catégories morphologiques, qui ont pour devoir de former l'aspect grammatical d'un mot isolé, les catégories syntaxiques font double emploi. 1) D'une part, elles définissent le rôle du mot dans la phrase, qui peut être celui du sujet, du prédicat, du complément, de l'attribut et ainsi de suite, 2) d'autre part, elles établissent ses rapports syntagmatiques avec d'autres mots qui structurent la même phrase. Ainsi, les catégories syntaxiques contribuent à l'organisation sémantique et structurale de chaque phrase.

On distingue quatre groupes de catégories morphologiques :

- ✓ celles qui préparent les mots à jouer un rôle dans la phrase et qui, dans l'acte concret du discours, expriment les rapports de ces mots avec d'autres mots : les formes casuelles du substantif et du pronom, les formes finies et infinies du verbe, les catégories du genre et du nombre dans l'adjectif et dans le verbe – catégories qui servent à assurer leur accord avec le substantif, etc.

- ✓ celles qui reflètent les formes d'existence des phénomènes donnés dans la réalité objective : la catégorie du nombre du subs-tantif, les catégories du temps et de l'aspect verbal, les degrés de comparaison des adjectifs, etc. ;
- ✓ celles qui reflètent différentes attitudes du sujet parlant face aux phénomènes donnés : la catégorie du mode verbal, la catégorie de la détermination du substantif ;
- ✓ celles qui servent à classer les phénomènes : les catégories du genre et du nombre des substantifs, la catégorie de la personne du pronom, etc

4. L'ASYMETRIE STRUCTURALE DE LA FORME ET DE LA VALEUR GRAMMATICALES.

Le plan sémiotique	Le plan paradigmatique	Le plan syntagmatique
<p>La forme zéro a lieu, quand une valeur grammaticale ne s'exprime pas au moyen d'un morphème, mais au moyen d'un lexème.</p> <p><u>P.ex.</u> : l'absence de marqueur du masculin <i>noir</i> – <i>noire</i> ; l'absence de marqueur du nombre singulier <i>étudiant</i> .</p>	<p>L'asymétrie de la forme polysémique consiste en ce qu'un seul morphème exprime différentes valeurs grammaticales.</p> <p><u>P.ex.</u> : les formes "<i>le</i>", "<i>la</i>", "<i>les</i>" remplissent deux rôles en français, marquant les valeurs des articles définis et celles des pronoms personnels.</p>	<p>La forme amalgamée est en fait une forme polysémique qui cumule plusieurs valeurs grammaticales.</p> <p><u>P.ex.</u> : le morphème -ions dans "<i>Nous chantions</i>" exprime les valeurs grammaticales suivantes : le mode (indicatif), le temps (imparfait), la voix (active), la personne (première) et le nombre (pluriel).</p>
<p>La forme vide se manifeste, quand un signe, intégré au mot, n'est porteur d'aucun sens.</p> <p><u>P.ex.</u> : le suffixe <i>-iss-</i> du 2^{ème} groupe des verbs.</p>	<p>Les formes synonymiques sont celles qui servent à exprimer dans la langue les mêmes valeurs grammaticales.</p> <p><u>P.ex.</u> : le pluriel des noms s'exprime en français au moyen des terminaisons -s, -x, -z ; la première personne du singulier des verbes au Présent s'exprime par -e (<i>Je parle</i>), -s (<i>je dis</i>), -x (<i>je veux</i>).</p>	<p>La forme analytique est structurée par des éléments séparables exprimant ensemble un contenu grammatical.</p> <p><u>P.ex.</u> : plusieurs temps verbaux se forment en français par la voie analytique, c'est-à-dire, à l'aide d'un verbe auxiliaire combiné avec le participe du verbe qu'on veut conjuguer. <i>La langue française, où les formes analytiques prédominent, est classée comme une langue analytique.</i></p>

5. TRAITS PERTINENTS DE L'ANALYTISME FRANÇAIS.

L'analytisme français se caractérise par les traits suivants :

- ✓ La réduction des formes synthétiques qui cèdent la place aux formes analytiques. Autrement dit, la flexion disparaît graduellement du français, surtout dans le code oral. P.ex. : le pluriel des noms et des adjectifs ne se fait plus distinguer en oral.

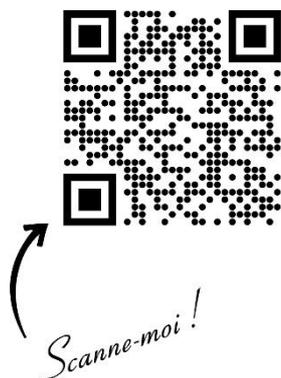
- ✓ L'abondance des formes analytiques. En français les sémantèmes ne peuvent pas être actualisés dans le discours sans l'aide des mots-outils. "molécules syntaxiques".
- ✓ L'ordre des mots dans la phrase française est fixe et progressif. La structure standard de la phrase française est : sujet + prédicat + compléments. Un tel ordre des mots dans la phrase s'appelle logique ou encore thémo-rhématique.
- ✓ Le français est également caractérisé par le manque de disjonction des groupes syntaxiques. C'est-à-dire, que les mots unis étroitement par le sens, normalement, ne peuvent pas être séparés. Par exemple, dans la phrase "Ça fait déjà longtemps que je ne l'ai pas vu" aucun élément ne peut être déplacé ni omis sans que ça structure et son contenu sémantique ne soient modifiés.

Interrogation orale :

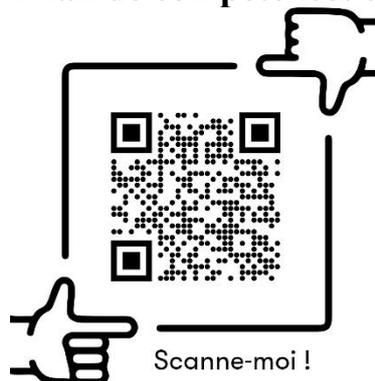
1. Donnez une définition de la notion "catégorie grammaticale".
2. Expliquez la différence entre le sens lexical du mot et la valeur grammaticale du mot.
3. Quel est différence entre le système lexical et le système grammatical?

SÉMINAIRE 2

Cours 3 (version complète)



Bilan de compétences 3



Cours théorique №4

LA THÉORIE DU MOT

Plan :

1. Définition du mot.
2. Types de mots.

1. **DÉFINITION DU MOT.** La notion du mot, passant généralement pour claire, est en réalité une des plus ambiguës qu'on rencontre en linguistique. C'est parce qu'en définissant le mot on le place tantôt au point de vue du lexique, tantôt à celui de la grammaire. Dans le premier cas on appelle mots les signes exprimant les idées énoncées dans le discours ou les choses dont on parle. Dans le second cas on considère mots des unités de discours inanalysables comme forme : *parle*, ou composées d'éléments analysables dans le discours et qui existent comme pièces autonomes :

parl- ons. Le défaut consiste encore en ce qu'on considère mot seulement ce qui est audible dans l'oral et visible dans l'écrit, en ne tenant pas compte du fait qu'il y a une discordance toujours possible entre le signifiant et le signifié (forme et contenu). En d'autres termes, on considère mot seulement les signes qui ont une représentation matérielle, mais ce n'est pas correct, car ceux sans représentation matérielle ont autant de réalité que les premiers. Ils sont présents dans la pensée et sans eux le discours serait inintelligible. Par exemple, dans *marche* : on sous-entend et (tu) le pronom – sujet de la II-ème personne singulier et la valeur modale de l'impératif (l'ordre).

2. TYPES DE MOTS. Les mots d'une langue se répartissent selon le type d'information qu'ils portent et le rôle qu'il jouent dans la formation de la phrase. *Sur le plan structural les mots se divisent en :*

- a) mots simples (synthétiques, amorphes) ;
- b) mots analytiques.

Sur le plan fonctionnel les mots se divisent en :

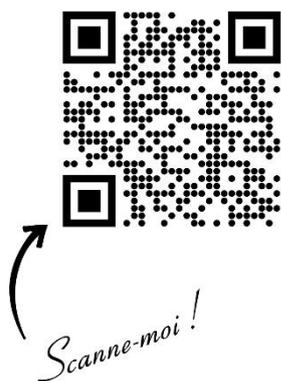
- a) mots nominatifs (conceptuels) ;
- b) mots-outils (qui expriment les rapports entre les concepts).
- c) des mots à fonction communicative : interjections et onomatopées qui n'expriment ni concepts, ni rapports entre eux, mais qui servent à fixer et à transmettre une certaine information essentiellement affective.

Ce qui est commun pour tous les mots c'est leur autonomie relative. L'intégrité intérieure des mots est assurée par leur structure morphologique modelée. C'est donc l'autonomie relative qui constitue la propriété fondamentale du mot, en tant qu'unité principale du langage, qui enregistre l'information qui vient du monde extérieur.

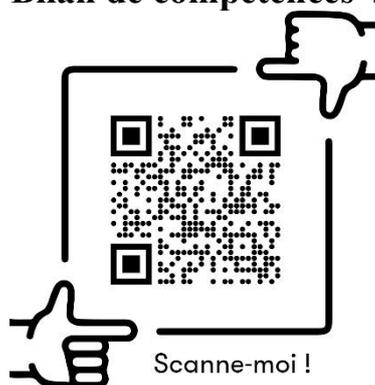
Interrogation orale :

1. Quels sont les traits essentiels du mot français?
2. Le caractère arbitraire du mot en français, c'est quoi?
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Arbitraire>
https://www.sfu.ca/fren270/semiologie/page2_6.html
3. Faites la distinction entre : mot, molécule syntaxique et sémantème. Identifiez les critères en base desquels on effectue l'analyse. À quel niveau de la grammaire on les identifie?
4. Quels sont les types de mots que vous connaissez?
5. Évaluez les traits spécifiques des mots significatifs, des mots outils et des mots phrase.
6. Faites valoir la différence entre le mot et la partie du discours; traits pertinents.

Cours 4 (version complète)



Bilan de compétences 4



Cours théorique №5

LA THEORIE DES PARTIES DU DISCOURS ET SES POINTS LITIGIEUX

Plan :

1. Origine et développement de la théorie des parties du discours. Définition de la notion “partie du discours”.
2. Les critères de l’indentification des parties du discours.
3. L’inventaire des parties du discours.
4. La transposition fonctionnelle des parties du discours.

1. ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT DE LA THÉORIE DES PARTIES DU DISCOURS. DÉFINITION DE LA NOTION “PARTIE DU DISCOURS”.

L’histoire des parties du discours résume l’histoire de la science grammaticale, qui débute au moment, où les linguistes commencent à s’intéresser à la constitution de la chaîne parlée et à la découper en fragments. Les grammairiens français ont commencé à s’intéresser au problème du classement des mots en parties du discours et à y apporter des innovations seulement à la fin du XVI^es. Ainsi, dans le système des parties du discours propres à la langue française sont apparues trois nouvelles classes de mots : adjectifs, article et particule.

Bien qu’on étudie les parties du discours depuis l’antiquité, jusqu’à présent on n’a pu leur donner une définition satisfaisante. Le plus souvent on considère les parties du discours comme les classes (ou espèces) des mots qui ont :

- ✓ un sens lexico-grammatical commun ;
- ✓ des traits morphologiques communs ;
- ✓ des fonctions syntaxiques communes.

Le classement des mots en parties du discours doit avant tout être fondé sur des faits linguistiques propres à chaque mot. Traditionnellement on prend en considération quatre propriétés linguistiques des mots classifiés : leur contenu sémantique, leur forme morphologique, leur fonction syntaxique, et leur capacité de se combiner avec d’autres mots.

Le problème des parties du discours est très controversé. Les points litigieux les plus importants de la théorie des parties du discours en français sont :

1) la nécessité de la distinction des parties du discours qui est contesté, par exemple, par la grammaire formelle distributive, et d'autre part par certaines théories négligeant les différences de structure entre les unités sémantiques de la langue ; 2) les principes de la distinction des parties du discours ; 3) leur inventaire; 4) la hiérarchie des parties du discours.

2. LES CRITERES DE L'IDENTIFICATION DES PARTIES DU DISCOURS. Prenant en considération les propriétés précitées des mots, les grammairiens utilisent traditionnellement quatre critères permettant de classer les mots en parties du discours. Compte tenu des sphères linguistiques que ces critères couvrent, on peut les répartir en trois groupes: 1) critères de langue; 2) critères de parole; 3) critères sémiologique.

CRITÈRES DE LANGUE : critère sémantique a pour point de repère la signification des mots (lexicale et grammaticale). Les linguistes distinguent les parties du discours **essentiels** (majeures) et des parties du discours **subsidiaries** (mineures) ; le critère morphologique paraît être très efficace. Mais en réalité, les possibilités classificatoires de ce critère sont fort limitées. En premier lieu, il est inapplicable à la majorité des mots outils. En deuxième lieu, il est souvent contradictoire. Ceci est dû à ce que les mots, appartenant à la même classe sémantique, peuvent se distinguer par leurs formes morphologiques.

CRITÈRES DE PAROLE : critère syntaxique est peu sûr comme instrument de classement des mots en parties du discours, parce qu'il permet de réunir dans la même classe fonctionnelle des unités sémantiquement et morphologiquement différentes. On a essayé alors de répartir les mots en parties du discours en se basant sur leur fonction syntaxique, c'est-à-dire dans leur capacité d'assumer le rôle de tel ou tel terme de la proposition. Le critère distributionnel ainsi que le critère syntaxique fait valoir les particularités fonctionnelles des mots classés, qu'ils manifestent dans le discours. La distribution d'un mot, c'est l'ensemble des environnements dans lequel il peut paraître dans la phrase. Analyse distributionnelle : déterminer les rapports syntagmatiques et paradigmatiques d'une unité. Rapports syntagmatiques : tous les contextes (i.e. environnements) linguistiques dans lesquels une unité s'emploie.

Rapports paradigmatiques : les relations de d'équivalence entre une unité et toutes celles qui pourraient lui être substituées dans les mêmes contextes.

CRITÈRE SEMIOLOGIQUE montre comment le mot classé présente l'objet de sa référence. Quatre fonctions langagières de signes linguistiques : 1) nommer ; 2) exprimer ; 3) indiquer ; 4) prononcer.

Ainsi, aucun des critères n'est suffisant pour définir les parties du discours de façon non contradictoire. La cause en est que toute partie du discours se présente comme un phénomène linguistique dont la nature est déterminée par le contenu sémantique des éléments lexicaux classés, par leurs formes grammaticales, par leurs fonctions syntaxiques et par leurs relations sémiotiques.

3. L'INVENTAIRE DES PARTIES DU DISCOURS. En conséquence nous allons distinguer neuf parties du discours qui seront interprétées comme suit:

1. Le substantif (le nom). Ce sont des mots morphologiquement variables, qui servent à nommer les entités statiques du monde physique (*arbre, maison, enfant*) et du monde psychique (*joie, idée, vol*), qui se manifestent à l'esprit de l'homme pensant, et ne sont pas sujettes au temps.
2. Le verbe. Ce sont des mots morphologiquement variables, qui servent à désigner les phénomènes dynamiques qui se révèlent dans la nature ou dans l'existence des entités statiques, et qui s'écoulent dans le temps: *L'arbre pousse; la maison est construite; l'enfant joue; le vol se déroule.*
3. L'adjectif. Ce sont des mots morphologiquement variables, qui servent à caractériser les entités statiques, à dire comment elles sont: *Les arbres verts et feuilles; la maison paternelle; un enfant intelligent.*
4. L'adverbe. Ce sont des mots morphologiquement invariables, qui ont double fonction: d'une part, ils servent à caractériser les phénomènes dynamiques, à montrer comment ils se manifestent (*pousser vite; bien construire; jouer tranquillement; s'exprimer librement*), d'autre part, à préciser le sens d'un adjectif ou d'un autre adverbe: *Un enfant très intelligent. L'arbre pousse bien vite.*
5. Le pronom. Ce sont des mots morphologiquement variables, qui servent à indiquer les participants à l'acte communicatif (*je, tu, nous, vous, on, qui*), à représenter les entités statiques (*le, les, en, que, celui, le mien, chacun*) et les phénomènes dynamiques (*Faut-il faire cela? Il le faut*), à substituer tout un énoncé (*Qui a fait ce travail? Moi = J'ai fait ce travail*).
6. Le déterminant. Ce sont des mots morphologiquement variables, qui servent à exprimer toutes sortes d'informations supplémentaires, propre aux entités statiques: leur nombre, leur existence réelle ou irréelle, leur présence ou absence dans une situation déterminée, leur appartenance à qn, si elles sont connues ou inconnues des personnes qui en parlent, etc.
7. La préposition. Ce sont des mots morphologiquement invariables, qui servent à exprimer différents types de rapports qui existent entre les entités statiques, et les phénomènes dynamiques: *une tasse de café; commencer à parler; beaucoup de gens; en face de la maison; penser à eux; belle à ravir, etc.*
8. La conjonction. Ce sont des mots morphologiquement invariables, qui servent à relier les mots à l'intérieur de l'énoncé (ou de la phrase), à exprimer les rapports sémantico-syntaxiques entre deux (ou plusieurs) parties prédicatives de la phrase.
9. La particule. Ce sont des mots morphologiquement invariables, qui servent à exprimer le but communicatif de l'énoncé ainsi que les valeurs modales de son contenu discursif: *Bref, il n'a pas oublié ce jour-là.*

4. LA TRANSPOSITION FONCTIONNELLE DES PARTIES DU DISCOURS.

A la suite de Ch. Bally, qui est considéré à juste titre comme le fondateur de la théorie de la transposition dans la linguistique française, nous allons comprendre par ce terme *la capacité d'un signe linguistique à assumer la fonction grammaticale d'une autre classe lexicale à laquelle il n'appartient pas*, tout en conservant son sens sémantique et sa classe d'appartenance. Bref, la transposition fonctionnelle c'est la modification de la nature grammaticale des éléments lexicaux qui élargit leurs ressources discursives.

Les linguistes qui étudient le problème de la transposition fonctionnelle distinguent deux niveaux de sa réalisation : 1) le niveau syntaxique (la transposition syntaxique); 2) le niveau morphologique (la transposition morphologique). La transposition syntaxique a lieu, quand le mot remplit la fonction syntaxique d'une autre partie du discours sans modifier sa forme morphologique et sans quitter sa propre classe d'appartenance. Par exemple : adjectifs dans le rôle des adverbes *travailler ferme*, les noms dans le rôle de l'adverbe *voter français*, etc.

La transposition morphologique se produit quand on attribue au mot de nouvelles valeurs grammaticales sans modifier son contenu sémantique. La morphologie du mot transposé s'adapte à la morphologie des éléments de la classe dont il accomplit les fonctions grammaticales.

La conversion affecte les unités lexicales de toutes les classes grammaticales, mais les transpositions les plus nombreuses enrichissent la classe de noms. Un nom peut devenir :

adjectif : *des rubans roses, les masses travailleuses, un cheval de course* ; **adverbe** : *agir avec courage, parler avec véhémence*.

Un nom peut dériver :

d'adjectifs : *le vrai, un rapide, des malades, les permanents* ;

de pronoms : *un rien, des ça, les moi divers, ces autres toi-même* ;

de verbes (à l'infinitif ou au participe) : *un être, le boire, des rires étouffés ; de vagues repentirs, des avoirs, etc* ;

d'adverbes : *les pourquoi, les pourtant, des comment, des lendemains* ;

de prépositions : *les avants, un contre* ;

de conjonctions : *des si, des mais, les ça*.

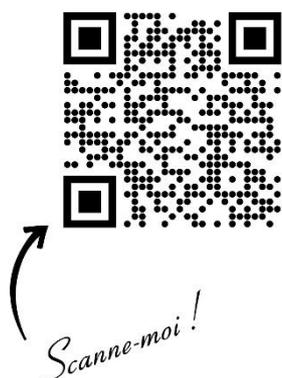
Ainsi, nous pouvons constater, que la transposition morphologique des mots se fait à l'aide des mots-outils (déterminatifs, prépositions) et des morphèmes flexionnels qui modifient non seulement les valeurs grammaticales du mot transposé, mais aussi bien son "apparence externe".

Interrogation orale :

1. Quelles propriétés des mots prend-on en considération en les classant en parties du discours ?
2. Pourquoi le critère sémantique ne permet-il pas de classer tous les mots parties du discours ?
3. Pourquoi le critère morphologique est-il insuffisant pour pouvoir classer tous les mots parties du discours ?
4. Définissez le rôle du critère sémiologique dans le classement des mots parties du discours ?
5. Nommez neuf parties du discours.
6. Qui est l'auteur de la théorie de transposition ?

SÉMINAIRE 3

Cours 5 (version complète)



Bilan de compétences 5



Cours théorique №6

LE VERBE LE CLASSEMENT DES FORMES VERBALES

Plan :

1. Définitions du verbe.
2. La sous-catégorisation lexico-grammaticale des verbes et de leurs formes.
 - 2.1. Classement lexico-sémantique des verbes.
 - 2.2. Classement lexico-grammatical des verbes.
 - 2.3. Classement morphologique des formes verbales.

1. DÉFINITIONS DU VERBE. Les grammaires traditionnelles définissent le verbe comme le mot qui exprime le procès ; une action, un état, un changement d'état. Bien des grammairiens de nos jours critiquent la définition sémantique du verbe parce qu'elle permet, selon eux, de rapporter à cette classe de mots les noms d'actions, qui désignent, eux-aussi, des procès, comme par exemple : *l'arrivée, le départ, la lecture, la marche, le vol, la sortie*, etc. Il faut quand même remarquer qu'entre un nom d'action (on dit encore "un nom verbal") et un verbe il y a des différences notables, consistant en ce que:

- 1) l'action verbale s'écoule dans le temps et cet écoulement est morphologiquement marqué, tandis que le procès, désigné par le nom d'action n'a pas de marques de temps;
- 2) l'action verbale suppose un agent d'action, ce qui fait naître la catégorie de la personne. L'action dénotée par le nom d'action n'a pas d'agent d'action ;
- 3) l'action verbale est caractérisée par des adverbes, qui se trouvent avec les verbes en rapports d'adjacence. Les noms d'action sont caractérisés par des adjectifs qui sont avec eux en rapport de l'accord.

Notons aussi, que les verbes diffèrent des noms d'action non seulement par leurs caractéristiques morphologiques mais aussi bien par leurs fonctions syntaxiques : le verbe est le terme central de la phrase autour duquel s'organisent tous les autres éléments syntaxiques. Compte tenu de la valeur sémantique des unités de la classe

verbale et de leurs variations morphologiques, nous estimons que, les verbes sont des morphologiquement variables, qui servent à désigner les phénomènes dynamiques se déroulant dans le temps, propres aux entités statiques, par exemple : *l'arbre pousse* ; *la maison est construite* ; *l'enfant dort* ; *la joie rayonne* ; *l'idée s'exprime* ; *le vol se déroule*.

2. LA SOUS-CATÉGORISATION LEXICO-GRAMMATICALE DES VERBES ET DE LEURS FORMES.

Actuellement, on distingue les verbes de mouvement, de perception, de sentiments, de pensée, de possession, d'existence et d'autres. Un tel groupement thématique des verbes a son importance grammaticale.

Les verbes significatifs gardent dans tous leurs emplois la plénitude de leur propre sens, cela veut dire, qu'ils indiquent les actions faites ou subies par le sujet.

Les verbes auxiliaires sont ceux qui peuvent se désémantiser et fonctionner comme des morphèmes grammaticaux en exprimant différentes valeurs grammaticales des autres verbes.

Les verbes transitifs "sont ceux qui expriment une action sortant du sujet et passant sur un objet". Par exemple : *Il fait un cours. Nous prenons des notes.*

Les verbes intransitifs "sont ceux qui expriment une action limitée au sujet et ne passant sur aucun objet". Par exemple : *L'enfant dort. Le soleil brille.*

Avec la notion de la transitivité est étroitement liée la notion de la valence grammaticale du verbe, c'est-à-dire le nombre de ses liaisons syntaxiques avec d'autres lexèmes. Traditionnellement on distingue trois types de constructions verbales :

1) **constructions monovalentes (S-V)** – l'action verbale est limitée au sujet et ne passe sur aucun objet : *L'enfant dort. La neige tombe. Nous voyageons.* Sont monovalents les verbes intransitifs;

2) **constructions bivalentes (S-V-C)** – l'action verbale sortant du sujet passe sur un complément (direct ou indirect) : *Il fait son devoir. Il sort sa voiture. Il obéit à son père. Il pense à ses parents ;*

3) **constructions trivalentes (S-V-C_{dir} -C_{indir})** – l'action verbale sortant du sujet passe sur un complément direct et indirect: *Il lit un journal aux enfants. Il écrit le texte avec un stylo. Il donne un livre à son ami. Il parle à son éditeur de son futur livre.*

Selon les indices morphologiques, les formes verbales se divisent en **formes personnelles, impersonnelles, pronominales** et **nominales**. Formes personnelles doivent leur nom à ce qu'elles désignent la personne, l'auteur ou le patient de l'action. Autrement dit, ces formes verbales se caractérisent par la catégorie de la personne, qui s'exprime au moyen des flexions ou des pronoms personnels conjoints. Les formes personnelles, assumant le rôle du prédicat de la phrase, varient en nombre (singulier et pluriel) et en personne: 1) celle, qui parle (locuteur): *Je travaille. Nous travaillons* ; 2) celle, à qui parle le locuteur (interlocuteur, destinataire, allocutaire): *Tu travailles. Vous travaillez* ; 3) celle, dont on parle (délocuteur, personnes de délocution) : *Il travaille. Ils travaillent.*

Formes impersonnelles – on qualifie par ce terme les formes des verbes, qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier, "sans relation à un sujet

déterminé”. Comme les verbes impersonnels ne s’emploient qu’à la troisième personne, certains grammairiens préfèrent les appeler verbes unipersonnels.

Formes pronominales – les formes verbales “qui sont accompagnées d’un des pronoms personnels me, te, se, nous, vous, représentant le même être ou la même chose que le sujet” : *Je me lave. Tu t’habilles. Elles se regardent.*

Du point de vue du sens, les formes pronominales des verbes se divisent en quelques classes sémantiques. On distingue notamment les formes réfléchies, réciproques, subjectives et passives.

1. Formes pronominales réfléchies. Le propre de ces formes est ce, que le pronom complément (direct ou indirect) y est coréférentiel au sujet. *Dans Jean s’habille* ou *Jean se lave les mains* le sujet *Jean* est à la fois la source et le but de l’action, exprimée par les verbes s’habiller et se laver. L’action faite par Jean retourne (se réfléchit) sur lui-même.
2. Formes pronominales réciproques. Ces formes sont pratiquement identiques aux formes réfléchies, elles ne diffèrent que par le nombre de participants à l’action verbale : plusieurs sujets exercent une action qui retourne définitivement sur eux-mêmes. Par exemple : *Pierre et Marie s’embrassent. Ils se battent tous les jours. Les enfants se cherchent dans le jardin.*
3. Formes pronominales subjectives. Selon M. Grevisse, dans ces formes le pronom me, te, se, etc., incorporé au verbe, “ne joue aucun rôle de complément d’objet et sert simplement (...) à mettre en relief l’activité personnelle du sujet ou à marquer un intérêt particulier de ce sujet dans l’action ; ce pronom conjoint me, te, se, etc. est une sorte de particule flexionnelle, de morphème verbal, de “reflet” du sujet et ne doit pas, dans l’analyse, être distingué de la forme verbale”. Tels sont les emplois des verbes se douter, se coucher, se moquer, se repentir, se souvenir, s’endormir, se taire, se tromper et d’autres.
4. Formes pronominales passives. Ces formes diffèrent des formes précédentes par quelques traits distinctifs : 1) elles ne s’emploient qu’à la troisième personne ; 2) elles ne sont possibles qu’avec les verbes transitifs ; 3) l’agent de l’action n’y est pas exprimé, on présuppose seulement sa participation à l’action exercée. Par exemple : *Ce roman se vend très bien. Ce bois se travaille aisément. Les feuilles mortes se ramassent à la pelle. Le président se désigne à la majorité absolue.* Dans toutes ces phrases le sujet est présenté non pas comme l’origine mais comme le point d’aboutissement de l’action verbale, ainsi il acquiert les propriétés interprétatives du complément d’objet du verbe : *On ramasse les feuilles mortes à la pelle.* Il en résulte, que le pronom conjoint se perd sa valeur grammaticale du complément et s’incorpore au verbe comme morphème verbal. L’agent du procès de telles constructions pronominales reste implicite, mais il est généralement restituable à partir des données contextuelles ou situationnelles. Cet agent implicite est *on* dans la plupart des cas.

Formes nominales. Le système verbal du français comprend trois formes nominales : l’infinitif, le participe (présent et passé) et le gérondif. Comme ces formes ne se conjuguent pas et sont privées donc de catégorie de la personne, certains

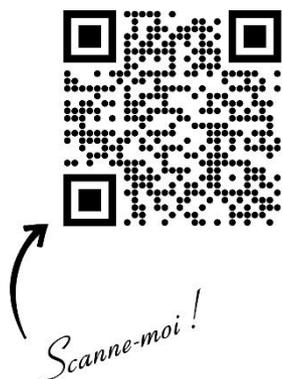
grammairiens leur donnent le nom de “formes non-personnelles”, en les opposant aux formes personnelles.

Interrogation orale :

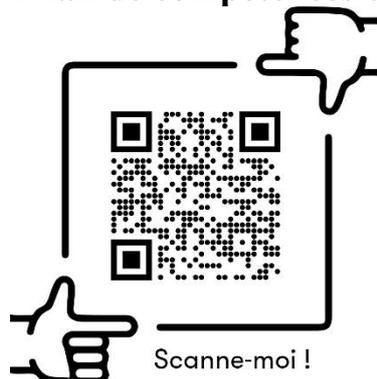
1. Donnez une des définitions du verbe.
2. Expliquez la différence sémantico-fonctionnelle entre les verbes significatifs et les auxiliaires.
3. Expliquez le sens grammatical des formes impersonnelles du verbe.

SÉMINAIRE 4

Cours 6 (version complète)



Bilan de compétences 6



Cours théorique №7

LE VERBE VALEURS MORPHOLOGIQUES DU VERBE

Plan :

1. La catégorie de la personne.
2. La catégorie du nombre.
3. La catégorie du temps.
4. La catégorie du mode.
5. La catégorie de l'aspect.
6. La catégorie de la voix.

1. LA CATÉGORIE DE LA PERSONNE. La personne linguistique est une catégorie conceptuelle, composée des êtres qui participent à l'acte de communication selon différents rôles langagiers. On en distingue trois types :

- 1) la personne qui parle (locuteur) ;
- 2) la personne à qui on parle (interlocuteur, allocutaire) ;
- 3) la personne dont on parle (“délocutif” ou la ‘non-personne’).

2. LA CATÉGORIE DU NOMBRE. Le verbe tient sa personne et son nombre du sujet, auquel il se rapporte dans le discours. La catégorie de la personne, tout en exprimant la participation et la non-participation du sujet à la parole, marque aussi le nombre. Dans la conjugaison, les catégories de la personne et du nombre sont liées, la

première impliquant la seconde. Une désinence indissociable marque généralement la personne et le nombre : dans *chantons*, - ons indique la première personne du pluriel. Les formes personnelles du verbe cumulent les valeurs grammaticales de la personne et du nombre.

3. LA CATÉGORIE DU TEMPS. Le terme *temps* sert à désigner la réalité objective (le concept philosophique de temps) et la forme grammaticale qui l'exprime. Du point de vue grammatical, la catégorie du temps est une caractéristique basique du verbe. Cette catégorie a pour source le temps objectif, adopté aux besoins de la communication et à la structure grammaticale de chaque langue, c'est pourquoi elle est présentée différemment dans les différentes langues. La catégorie grammaticale du temps est souvent définie comme le rapport de l'action verbale au moment de la parole. Le moment de la parole est une notion purement conventionnelle : il peut localiser l'action dans la ligne du temps, non seulement par rapport au présent, au moment où l'on parle, mais aussi par rapport à un autre moment, situé dans le passé ou dans le futur. Dans la littérature linguistique on rencontre le plus souvent des classements suivants:

1. Classement chronologique.
2. Classement morphologique.
3. Classement basée sur la localisation du moment de la parole.

4. LA CATÉGORIE DU MODE. Le mode (du lat. *modus* – manière) c'est une catégorie grammaticale du verbe, qui permet au locuteur d'exprimer son attitude à l'égard de ses propres énoncés. *La notion de modalité.* Dans la langue la modalité est interprétée comme l'attitude énonciative du sujet parlant à l'égard du contenu de son énoncé et à l'égard de celui, à qui il est adressé. On distingue **modalités d'énonciation** et **modalités d'énoncé**. Les premières caractérisent la forme de communication qui s'établit avec l'interlocuteur. Elles se traduisent par différents types de phrases : *interrogatives*, *assertives* (ou *déclaratives*) et *impératives*, qui expriment respectivement une question, une affirmation ou un ordre, à l'intention de l'interlocuteur. Les modalités d'énoncé renvoient au sujet de l'énonciation, à ses sentiments, à ses certitudes, à ses doutes, à ses appréciations, à ses obligations, etc. Ces diverses nuances de la subjectivité s'expriment par différents moyens lexicaux ou grammaticaux : *Je suis stupide, fit-elle. Je suis là, à me demander pourquoi tu n'as jamais rien fait pour elle, mais ça creve les yeux : tu es trop content.* On distingue en tout six modes, dont quatre personnels (*indicatif, impératif, conditionnel, subjonctif*) et deux impersonnels (*infinitif, participe /gérondif*). Sur six modes distingués dans la langue française, il n'y a que l'indicatif et le subjonctif qui confirment leur autonomie linguistique par des formes, par des valeurs et par des emplois spécifiques. Tous les autres modes présentent beaucoup de confusions et de contradictions dans l'interprétation de leur statut modal, de sorte qu'on ne peut ni nier, ni confirmer leur réalité linguistique.

5. LA CATÉGORIE DE L'ASPECT. Tout procès verbal peut être examiné de trois points de vue : 1) du point de vue de l'époque de son déroulement (la catégorie du temps) ; 2) du point de vue de la manière de le concevoir et de le présenter par le sujet parlant (la catégorie du mode) ; 3) du point de vue de son déroulement intérieur (la catégorie de l'aspect). L'aspect, c'est le caractère du développement de l'action du début à la fin, c'est "l'indication de la phase à laquelle ce "procès" en est dans son

déroulement ; c'est donc, en somme, la manière dont l'action se situe dans sa durée". Dans leur ensemble les grammairiens et les linguistes examinent trois espèces de moyens linguistiques permettant d'exprimer différents aspects verbaux, à savoir: 1) les moyens grammaticaux (morphologiques et syntaxiques) – l'emploi des temps verbaux, des périphrases verbales, des verbes semi-auxiliaires, etc.; 2) les moyens lexicaux – l'utilisation des suffixes, des préfixes, des adverbes, etc.; 3) les moyens sémantiques – la distinction entre les verbes perfectifs et les verbes imperfectifs.

6. LA CATÉGORIE DE LA VOIX. Dans la grammaire normative la catégorie de la voix est considérée comme une des formes morphologiques du verbe, qui se manifeste par des formes spécifiques. On distingue, en règle générale, **trois voix** :

1) **voix active**, qui indique que le sujet est l'auteur de l'action : *Les étudiants récitent une poésie* ;

2) **voix passive**, qui indique que le sujet subit l'action exercée par un agent, qu'il est patient de cette action : *La poésie est récitée par les étudiants* ;

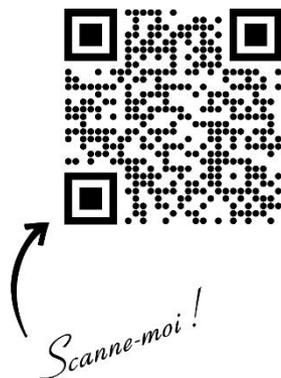
3) **voix pronominale**, où le sujet est agent et patient à la fois : *Les étudiants s'intéressent à la poésie*.

Interrogation orale :

1. Quelles catégories grammaticales structurent l'espace morphologique du verbe?
2. Qu'est-ce qu'un mode verbal ? Quelle est la différence entre le mode et la modalité? Combien de modes verbaux distingue-t-on en français ?
3. Combien de voix distingue-t-on dans la langue française?

SÉMINAIRE 5

Cours 7 (version complète)



Bilan de compétences 7



Cours théorique N°8

LE NOM

Plan :

1. Généralités.
2. La sous-catégorisation sémantique des noms.
3. Les catégories morphologiques du nom français.
4. Fonctions syntaxiques du nom.

1. GÉNÉRALITÉS. Beaucoup de linguistes français préfèrent au terme “nom” le terme “substantif”. Pourtant ce terme peut induire facilement en erreur. Dérivé du mot latin “substantia”, il fait penser aux objets du monde matériel qui existent indépendamment de la pensée humaine. Et les notions abstraites paraissent ne pas appartenir aux substantifs, ce qui, du reste, n’est pas sans fondement, parce que le nom abstrait n’est pas autre chose que la caractéristique des objets matériels séparée d’eux par le travail de notre esprit. Le terme “nom” permet d’éviter cette ambivalence. Ce terme, ayant pour trait distinctif la notion linguistique de désigner et de nommer les réalités extralinguistiques, peut s’appliquer à n’importe quelle idée, considérée comme quelque chose de permanent dans l’espace. C’est ainsi que le nom peut désigner, outre les objets matériels, les propriétés (courage), les états (fatigue), les sentiments (déception), les procès (lecture), les relations (antériorité, voisinage), les quantités (multitude, dizaine), etc. En fait, tout objet de pensée, quelle que soit sa catégorie ontologique, peut revêtir une forme nominale. L’hétérogénéité sémantique des noms se ramène à un seul dénominateur commun : ils renvoient à des réalités notionnelles (des concepts) de tout ordre, mais qui ont en commun d’être conçues comme des objets de pensée que l’on peut évoquer en tant que tels.

2. LA SOUS-CATÉGORISATION SÉMANTIQUE DES NOMS.

Il existe dans la grammaire française différentes approches du classement des noms. Le plus souvent, on commence par distinguer **les noms communs des noms propres**.

Noms communs → *Noms concrets* → *Noms abstraits*



Noms comptables (nombrables, discrets).

Noms massifs (non-nombrables, continus, de matière)

Noms collectifs

3. LES CATÉGORIES MORPHOLOGIQUES DU NOM FRANÇAIS.

1. La catégorie du genre

La distinction du genre des noms français se fait à l’aide des procédés grammaticaux suivants :

1. Procédés synthétiques :

1.1. **Agglutination** : *étudiant* — *étudiante*, *candidat* - *candidate*, *ami* - *amie*.

1.2. **Déclinaison** (changement de terminaisons) : *veuf* - *veuve*, *époux* — *épouse*, *berger* — *bergère*, *directeur* - *directrice*, *chanteur* - *chanteuse*.

1.3. **Supplétion** : *garçon* — *fille*, *frère* - *sœur*, *cerf* - *biche*.

2. Procédés analytiques :

2.1. **Mots-outils** : *cet/cette enfant*, *une table*, *un mur*, *quelle joie*, *mon livre*.

2.2. **Mots désémantisés** : *un ingénieur-une femme ingénieur*, *un éléphant femelle*, *une souris mâle*, *Madame le Ministre (la Ministre)*

2. La catégorie du nombre

Lorsqu'il s'agit d'expliquer la catégorie du nombre, les grammairiens commencent par distinguer trois espèces sémantiques de noms :

- 1) ceux qui sont comptés et s'emploient au singulier et au pluriel sans changer de sens: *étudiant (s), livre (s), exercice (s)*;
- 2) ceux qui s'emploient de préférence au singulier, et quand on les met au pluriel, ils changent leur sens. C'est le cas des noms uniques : *soleil, ciel*; des noms abstraits: *joie, bonté* ; des noms de matière: *pain, eau, marbre*;
- 3) ceux qui ne s'emploient qu'au pluriel et qu'on appelle "**pluralia tantum**": *alentours, dépens, mœurs, archives*.

Dans la langue française, la notion de nombre est constituée par l'opposition du singulier et du pluriel. Il y a deux moyens de former le pluriel des noms en français :

1. **Moyens synthétiques.** Le pluriel est marqué par l'addition d'un -s ou -x final à moins que le nom ne se termine par -s, -x ou -z. On utilise avec cela les procédés suivants :

- 1.1. **Agglutination** : *livre — livres, jeu — jeux, bijou — bijoux*.
- 1.2. **Déclinaison** (changement de flexion): *corail - coraux, cheval — chevaux*.
- 1.3. **Supplétion** : *oeil—yeux, ciel — deux*.

2. **Moyens analytiques.** Le substantif lui-même reste invariable et son pluriel est indiqué par la forme de l'article ou d'un autre déterminatif du nom. Par ex: *un nez — des nez, un prix — des prix, mon fils — mes fils*.

Dans la plupart des cas, le pluriel des noms, employés dans le discours, s'exprime deux fois : par la voie analytique et par la voie synthétique : *cet étudiant - ces étudiants, une lettre - des lettres, quel journal — quels journaux, etc.*

3. La catégorie de la détermination

La détermination en tant qu'une caractéristique grammaticale du nom est aussi diversement interprétée. La catégorie du genre et celle du nombre sont considérées comme des caractéristiques morphologiques du nom. Mais il n'en est pas ainsi dans le cas de la catégorie de la détermination. La catégorie de la détermination est une importante caractéristique sémiologique du nom, qu'on peut l'exprimer soit par l'emploi du nom-même, par sa référence discursive aux objets désignés, soit par le contenu de l'énoncé, soit par l'emploi de différents éléments lexicaux (tels que: articles, déterminants, certaines prépositions, noms de nombre, etc.), soit d'une autre manière.

Les déterminants – sont les mots morphologiquement variables qui servent à exprimer toute sorte d'information supplémentaires, propres aux entités statiques (nombre, existence réelle ou irréelle, présence ou absence dans la situation, etc.).

Les déterminants précèdent toujours le nom et ont pour rôle principal de l'introduire dans le discours. On utilise différents termes pour désigner l'ensemble des mots-outils, servant à actualiser le nom dans le discours. Leur contenu notionnel n'est pas toujours identique.

4. FONCTIONS SYNTAXIQUES DU NOM.

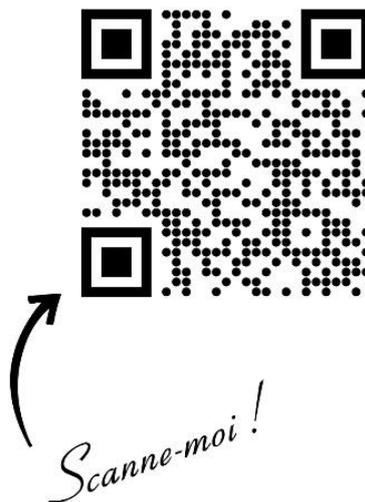
Vu ses propriétés sémantiques, le nom peut remplir dans la proposition n'importe quel rôle syntaxique, notamment celui de:

- 1) **sujet**: *Le temps guérit les douleurs* (B. Pascal);
- 2) **attribut**: *L'homme n'est qu'un roseau, mais c'est un roseau pensant* (B. Pascal);
- 3) **complément d'objet direct**: *Le coeur a ses raisons que la raison ne connaît point* (B. Pascal);
- 4) **complément d'objet indirect**: *Toute la dignité de l'homme consiste en la pensée* (B. Pascal);
- 5) **complément d'agent du verbe au passif**: *Sa démarche a été approuvée de ses collègues. L'histoire d'un pays est écrite par son peuple.*
- 6) **complément circonstanciel**: *Il travaille à la bibliothèque depuis ce matin. Le juste agit par foi dans les moindres choses* (B. Pascal);
- 7) **complément d'un nom**: *La mémoire est nécessaire pour toutes les opérations de la raison* (B. Pascal);
- 8) **complément d'un adjectif**: *Il est devenu rouge de colère;*
- 9) **complément d'un adverbe**: *Je lui en ai parlé tant de fois;*
- 10) **apposition**: *Paris, capitale de la France. J'assiste, esprit de joie, à ce splendide amour* (V. Hugo).

Interrogation orale :

1. Expliquez la différence entre l'étendue (l'extension) du nom et sa compréhension.
2. Quelle est la différence entre les noms massifs et les noms collectifs?
3. Quelles catégories grammaticales sont propres au nom ?

Cours 8 (version complète)



PROJET À PRÉSENTER

Liste des sujets de projets :

- La différence entre déterminatifs et déterminants. Les classes des déterminants compte tenu de leurs particularités fonctionnelles. Les fonctions des déterminants.
- L'adjectif. Parlez des degrés d'intensité de l'adjectif. Les adjectifs sans degrés de signification.
- Le nom et le pronom, donnez la différence de référence. Parlez des trois modes de référence des pronoms. Parlez des valeurs grammaticales des pronoms personnels.
- Les pronoms possessifs et les démonstratifs.
- Les pronoms relatifs, interrogatifs, indéfinis.
- L'adverbe. Classement lexico-sémantique des adverbes. Les fonctions syntaxiques des adverbes.
- Parlez des classes morphologiques des prépositions.
- Le classement des conjonctions.
- Donnez la définition de la particule. Donnez le classement des particules selon leur rôle discursif.
- L'article. L'article défini. L'article indéfini. L'article partitif. Absence de l'article.

Sources à consulter :

1. Бабінчук І.І. Практичний курс синтаксису складнопідрядних речень французької мови : навч. посібник. Львів, 2018, 244 с.
2. Jouette André. L'essentiel de la grammaire française. Paris, Maxi poche, 2002. 284p.
3. Lehmann A., Martin-Berthet F. Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie. Liège: NATHAN, 2002.
4. Paveau Anne-Marie, Sarfati Georges-Elia. Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique. Paris : Armand Colin, 2008. 254 p.
5. Polzin-Haumann C., Schweickord W. Manuel de linguistique française. Berlin/Boston, 2015. 729 p.
https://www.academia.edu/31534307/Manuel_de_linguistique_fran%C3%A7aise_pdf?email_work_card=title
6. Popovych M.M. Cours théorique de grammaire française. Morphologie. Чернівці, Букрек, 2010. 288 с.
7. Saussure de F. Cours de linguistique générale. Genève, 2005. 253 p.
https://www.academia.edu/37876834/Cours_Linguistique?email_work_card=title

THEMES POUR APPROFONDIR LE COURS

1. La définition du signe. Le classement des signes.
2. Les constituants d'un signe linguistique. Types de signes linguistiques.
3. La définition de la grammaire. Les objets d'étude de la grammaire.
4. Types de grammaires. Types de grammaires théoriques.
5. La définition de la catégorie grammaticale. Valeur grammaticale et forme grammaticale.
6. Types de morphèmes grammaticaux. Traits pertinents de l'analytisme français.
7. Le problème des limites du mot. Les critères de leur délimitation.
8. La définition des parties du discours et les critères de leur identification.
9. Les espèces de parties du discours. La transposition fonctionnelle des parties du discours.
10. Classement lexico-sémantique et lexico-grammaticale des verbes.
11. Classement morphologique des formes verbales.
12. Les valeurs morphologiques du verbe. Catégorie de la personne, du nombre et du temps.
13. Catégories du verbe. Mode, aspect et voix.
14. Le nom et la sous-catégorisation sémantique des noms.
15. Le nom et ses catégories grammaticales.
16. Les déterminants du nom.
17. Les classes de déterminants et leurs fonctions.
18. L'adjectif. La classification et les catégories grammaticales.
20. Les degrés de signification et les fonctions de l'adjectif.
21. Le pronom et le nom. Le classement des pronoms.
22. Pronoms personnels, pronoms démonstratifs et pronoms possessifs.
22. Pronoms relatifs, interrogatifs et indéfinis.
23. Adverbe. Classement des adverbes.
24. Valeurs et fonctions grammaticales des adverbes.
25. La préposition.
26. La conjonction. La particule.

TRAVAUX DE CONTRÔLE FINAL



CONTRÔLE DU TRAVAIL INDEPENDANT



L'INVENTAIRE DES QUESTIONS POUR L'EXAMEN DE GRAMMAIRE

THEORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

1. Le problème du signe, Disciplines qui étudient le signe : problèmes et théories. Le caractère arbitraire du signe. Types de signes.
2. Caractéristique de la grammaire comme science dans le cadre des autres disciplines linguistiques : la lexicologie, la stylistique, l'histoire de la langue, la linguistique textuelle et d'autres.
3. Illustrez la forme grammaticale appelée la supplétion.
4. Dans quels cas le présent actualise-t-il sa valeur omnitemporelle ? Quels temps verbaux sont définis comme temps périphrastiques ?
5. Par quoi diffère le signe linguistique de tous les autres types signes.
6. À l'aide de quels procédés grammaticaux fait-on la distinction du genre des noms français ? À l'aide de quel procédé grammatical exprime-t-on le genre dans ces exemples : *une femme ingénieur, un éléphant femelle, une souris mâle* ?
7. Mentionnez les principales fonctions syntaxiques du nom français.
8. Qu'est-ce qu'un mode verbal ? Quelle est la différence entre le mode et la modalité ? Combien de modes verbaux distingue-t-on en français ?
9. Quel est la différence entre le système lexical et le système grammatical ?
10. Quelles propriétés des mots prend-on en considération en les classant en parties du discours ?
11. Quelles définitions de la grammaire ont donné les linguistes ?
12. Combien de voix distingue-t-on dans la langue française ? Quelles fonctions possède la forme pronominale ? Quelle valeur grammaticale accorde-t-on à la voix factitive ?
13. Quels sont les traits essentiels du mot français ?
14. La théorie de la transposition de Ch. Bally référées aux phénomènes grammaticaux de la langue.
15. L'analytisme du français et ses répercussions sur les phénomènes grammaticaux de la langue. Les origines de l'analytisme français.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Бабінчук І.І. Практичний курс синтаксису складнопідрядних речень французької мови : навч. посібник. Львів, 2018, 244 с.
2. Jouette André. L'essentiel de la grammaire française. Paris, Maxi poche, 2002. 284p.
3. Lehmann A., Martin-Berthet F. Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie. Liège: NATHAN, 2002.
4. Paveau Anne-Marie, Sarfati Georges-Elia. Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique. Paris : Armand Colin, 2008. 254 p.
5. Polzin-Haumann C., Schweickord W. Manuel de linguistique française. Berlin/Boston, 2015. 729 p.
https://www.academia.edu/31534307/Manuel_de_linguistique_fran%C3%A7aise_pdf?email_work_card=title

6. Popovych M.M. Cours théorique de grammaire française. Morphologie. Чернівці, Букрек, 2010. 288 с.
7. Saussure de F. Cours de linguistique générale. Genève, 2005. 253 p. https://www.academia.edu/37876834/Cours_Linguistique?email_work_card=title

Facultatif :

1. Бурбело В. Б. Історія французької мови. Комунікація та словесність у середні віки. Київ, 2015. 176 с.
2. Гейко Т. М. Шляхи збагачення мов у глобалізованому світі (на прикладі запозичень у французькій мові). *Іноземна Філологія*. 2012. № 45. С. 45-47.
3. Глущенко В. А. Мова як система : навч. посібник. Київ, 2011. 132с.
4. Ковбанюк М. І., Кононенко В.І., Кононенко І.В. Зіставно-типологічні студії: українська мова на тлі споріднених мов: українська мова в контексті французької : колективна монографія. Київ ; Івано-Франківськ ; Варшава, 2015. 320 с.
5. Косович О.В. Мовні перетворення. Тенденції до оновлення вокабуляру. *Сучасні лінгвістичні парадигми: матеріали VIII Міжнародної науковопрактичної конференції*, м. Бахмут, 11 квітня 2019 р. Бахмут, 2019. Вип. 5, с. 68-70.
6. Косович О.В. Процеси експансії лексем англійського походження в контексті мовної політики Франції. *Науковий вісник міжнародного гуманітарного університету*. Серія: Філологія. Випуск 28. Одеса: МГУ, 2017. С. 218-221.
7. Косович О.В. Словник неозапозичень у французькій мові. Тернопіль, 2019. 56 с.
8. Самойлова О.П., Комірна Є.В. Практична граматики французької мови: навчальний посібник для студ. вищ. навч. закл. Київ, 2008. 512 с.
9. Соссюр Ф. д. Курс загальної лінгвістики. Київ, 1998. 324 с.
10. Цюпа М. А. Особливості написання аббревіатур, утворених шляхом усічення, у французькій мові. *Проблеми семантики слова, речення та тексту*. 2006. Вип. 16. С. 245-251.
11. Gaudin F., Guespin L. Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires. Champs linguistiques. De Boeck. Duculot, 2002.

Ressources d'information :

1. <https://google.academia.edu/>
2. <https://www.wikipedia.org/>
3. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>
<https://www.larousse.fr/encyclopedie/>